

CAHIER PEDAGOGIQUE  
des I.P.L.B.

N° 36  
Janvier-Mars 1974  
9<sup>e</sup> Année

Rédaction - Administration :

« SKOL VREIZ »

Run Avel

29245 — PLOURIN - MORLAIX

C.C.P. 2248-25 RENNES

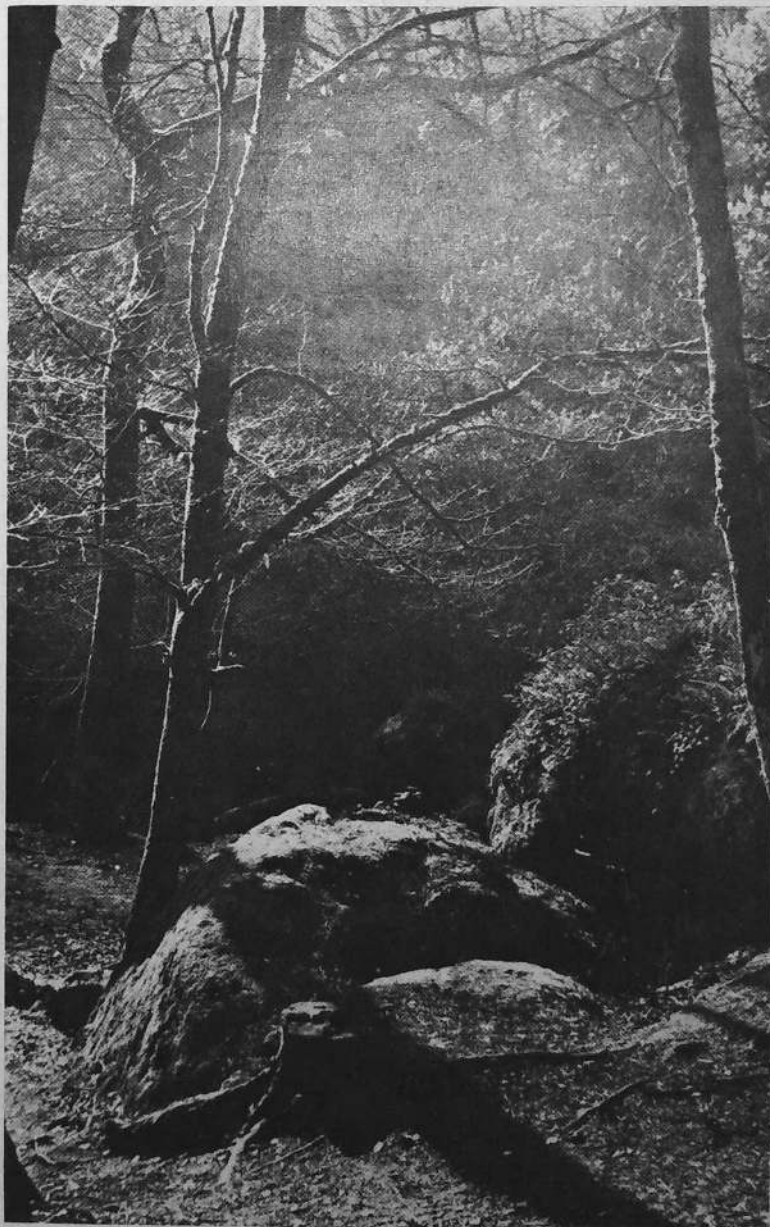
+ J. T.  
SKOL-  
VREIZ  
L'ECOLE BRETONNE

- Un exemplaire (6 numéros avec supplément ..... 25 F

SOMMAIRE

- PENNAD-DIGERI : Brezoneg beo, brezoneg maro ? (S.V.).
- L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE :
  - I. L'action syndicale.
  - II. Vers une formation permanente en matière de culture bretonne ? (T. KALVEZ).
  - III. Correspondance scolaire.
  - IV. Enseignement supérieur.
  - V. L'enseignement de la langue corse (J.-B. STROMBONI).
- BRETON :
  - Pour un quatuor des dialectes (T. KALVEZ).
  - Des dialectes à la langue écrite... (suite). (A. BOCHE).
- LITTÉRATURE : Jakez Riou au temps du « Gorsedd Digor ». (P.J. HELIAS).

CI-CONTRE : Sous-bois au HUELGOAT. Connaissance et protection de la nature constitueront l'un des thèmes proposés aux participants de la VI<sup>e</sup> Session d'Etudes Pédagogiques des I.P.L.B. (Photo Jos LE DOARE.)



# Brezoneg Beo ?

# Brezoneg Maro ?

Eur wech ouspenn, gream eun tammig kaoz diwar-benn ar brezoneg. Paour-kaez brezoneg ! Emeur, abaoe pell 'zo, klask lakaad anezañ da vond war an tu-mañ-tu. Eur bern tud, eur bern strolladou o-deus o santimant diwar-benn "yez koz on tadou", evel ma skriv Tangi Malmanche, gand eun tamm brao a vousfent, en eur lavared dreistoll, n'eo ket kement-se "ar yez" an hini a zo bet legadet deom gand on tadou, "mez or yez" ne lavaran ket.

Paour-kaez brezoneg, ha paour-kaez Breiz ! Rag, kaer 'zo ober, eun tamm ere bennag a ranker lakaad etre Breiz hag ar brezoneg. Kavet 'zo bet frazennou fromuz, deze stumm eur ger-stur, da skwer : "Heb brezoneg, Breiz ebed !". An diskan-mañ a zo brudet, ma 'z eus unan. Graet e-neus berz amañ hag ahont. N'eus ket graet e pep leh, avad. Evid lod, n'eo ar rimadell-se nemed eur vojenn hiraezuz, tra ken. Lod all a gav anezi gwir-bater. Alan STIVELL e-neus savet eur ganaouenn, dezi an titl-se just-awalh : "Heb brezoneg, Breiz ebed".

Med setu amañ neuze eun abadenn all. Rag, ma 'z eo meulet gantañ ar brezoneg en e ganaouenn, pa seller a-dost ouz ar brezoneg ijinet gantañ, red eo anzaon on-eus aze, siwaz !, eur c'hoz tamm brezoneg brein, evid kaozeal fraez, krak ha berr. Ya, eur vez eo ober "brezoneg" euz ar valbouzadenn druezuz-se. Eun nebeud geriou a zo brezoneg enni, sur mad, lod all n'int ket (pe n'int ket c'hoaz ! ! !), ha dreistoll ar frazenn, an ereadur, ar yezadur a zo spontuz, peadra da lakaad "on tadou" da sevel a varo da veo, ha da lavared deom, evel an tasmant a weler o tond war al leurenn, e n'ouzon dare peseurt pez-c'hoari : "Nann, tudou geiz ! Nann, bugale baour ! Arabad deoh soñjal ez eo aze ar pez a zo chomet war on dilerh, goude or maro ! Roet on-eus deoh or yez, hag ar vez outi war ar marhad, med sur awalh n'on-eus morse ijinet traou evel : "Da virviken ez a da veza dall eun dachenn gwell d'ar Gwirvoud, d'an Hollved" (1). Ho-pet truez ouz on Anaon, breudeur, kerent ha mignoned !".

Kazizur, Alan STIVELL ne oar ket n'ema ket war an hent mad, pa zegemer pe pa sav ar seurt "brezoneg"-se. Salo e vefe eur brezoneger mad gouest d'e harpa war dachenn ar yez, rag eur maill eo da gana ha da seni a-hend-all. Med, eveljust, n'eus "raison d'Etat" ebed hag a lakfe ahanom da roi mel dezañ gand al loa vraz, pa ne verit ket. Hag e vrezoneg a zo brezoneg fall, n'eus ket da dortal.

Ha setu, ma vez komzet kement euz "brezoneg beo", marteze awalh an hini a zeu gand STIVELL, ha gand meur a hini all, dindan o fluenn, a vefe "brezoneg maro". Ya, maro kent beza ganet. Da ziwall 'zo amañ, e gwirionez. N'heller ket kennebeud lakaad en-dro d'ar "brezoneg beo" diou pe deir orjalenn (gand litrisite 'barz ouspenn) evid mired outañ da zond er-maez, rag mervel a rafe a dra sur, eme hiniennou, ma vefe laosket da vond er-maez euz al leur goz hag euz kraou ar saout, gand ar wall amzer a zo savet en-dro deom partoud.



A-benn bremañ ez-eus eur bern tud (reou all, gwir eo), ar wialenn gante en o daouarn, prest da fraea ahanon war ma feskennoù, peogwir eo deut ganin — o sakrilach euzuz — ar ger "litrissime", ha n'eo ket "tredan", 'keda, ma zud vad ? E gwirionez, arabad d'an dud-se, na da biou bennag, fulori. Ma teufe ar ger "tredan" da blijoud muioh d'ar vrezonegerien eged ar ger "litrissime", me ne vefen ket a-eneb. Med just-awalh, ar ger-se a zo estren a-grenn evite, n'eo nag implijet na komprenet gante bete-vremañ, dre ziuver a skol vrezoneg eveljust, med evelse ema. Setu n'om ket komplekset oh implijoud ar ger "litrissime", evel brezonegerien or pobl Vreiz. Beteg ober gwelloc'h ? Ya, marteze. Med arabad soñjal e-vefe an diskoulm gand paotred ar brezoneg arnevez, on-eus gwelet bremaig peseurt brezoneg a vez gante re aliez. Ijin eur yez n'ema ket da genta e-barz ar geriadur : sellit ouz ar saozneg, ouz ar gresianeg modern, ouz an alemaneg zoken. Ar brezoneg "beo" ha yah eo an hini komzet gand an dud o-deus bet desket anezañ mad, pe war varlenn o mammou, pe o tarempredi poblañs ar vrezonegerien, ha n'eo ket al leoriou hebken.

Med war ar yez "pobleg"-se, e hell beza imboudet tamm-ha-tamm skourrou all, ha graet eo bet pell 'zo dija, madig awalh a-wechou, dreistoll e amzeriou kenta GWALARN, med fallig awalh ivez aliez mad, dreistoll abaoe fin ar brezel. Arabad e-vije, eveljust, ober gand ar brezoneg evid danvezioù 'zo, an danvezioù fetiz, na petra 'ta, ha gand ar galleg evid an danvezioù difetiz. N'eo ket aez plega da reolenn ar brezoneg nemetañ, faziou 'vez graet, war gement tachenn a zo, kemmadurioù, displegadur ar verbou, pouez-mouez, yezadur, ijin ar yez, ha me oar ! An hini a zo dibeh, ra daolo ouzom ar maen kenta. Eun tamm kalon bennag eo red kaoud evid mond war araog, setu. N'eo ket red beza figuz war ar geriadur, nemed ez eus tud o tibab gerioù galleg a-ratoz kaer, ha pa vefe kavet an tu d'ober gand reou brezoneg koulskoude. Med, forz pennoz, n'eo ket kement-se war dachenn ar geriadur eo ema an dañjer. An dañjer a zo euz kostezioù ar vrezonegerien figuz war dachenn ar geriadur, ha disoblant kaer war hini ar yezadur. Eur bern skridou brezoneg a vez kavet hag e heller dizoloù frammadur ar frazenn halleg a-dreñv peb linenn, ha pa vefe berniet enne kantadoù a herioù "glan". Gand e heriadur sañset dister, paour, gallekaet ha me 'oar, brezoneg ar bobl a zo hag a chomo ar stivell, ar vammenn nemeti euz ar brezoneg mad, euz ar "brezoneg beo".

#### SKOL VREIZ.

(1) War ar golo e lenner an droidigez-mañ euz ar « brezoneg »-se : « A jamais, un champ de vision de la Vérité, de l'Univers s'aveugle ». Heb ar galleg, petra on-nefe komprenet ?

## Ho pet soñj :

DALHET E VO 6<sup>ed</sup> SKOL-HAÑV  
SKOLAERIEH HA KELENNERIEH

## AR FALZ

euz ar gwener 30 a viz eost  
beteg ar sadorn 7 a viz gwengolo  
e sizun

#### Taolenn al labour

- euz an 30/8 betek an 2/9  
SKOL-HAÑV AR BREZONEG (e brezoneg)
- d'an 3 a viz gwengolo :  
BODADEG VEUR.
- euz ar 4/9 betek ar 7/9  
SKOL-HAÑV AR SEVENADUR (diou yezeg)

Da houzoud muioh, skriva da SKOL VREIZ

## AR FALZ

Kelaouenn drimizieg an Emzao  
diazezet gand Yann SOHIER  
bodet ennañ skolaerien ha kelennerien  
VREIZ

a-du gand eur skol vreizeg ha laik gwirion.

#### TAOLENN AN NIVERENN 4 :

- Lezenn aour mab-den. (TIAGO DE MELLO).
- Après la tempête.
- Faute de pouvoir résoudre... on dissout !
- Soljenitsyn.
- Objectifs et stratégie du syndicat basque E.L.A.
- ECONOMIE : Réflexions sur l'industrialisation en Bretagne (P.Y. LE RHUN).
- Taolom eur sell en-dro deom.
- Keleier.

Lennit AR FALZ ! komanantit d'AR FALZ !  
(25 lur evid 6 niverenn)

AR FALZ, straed Kan-ar-Gwez,

29245 PLOURIN-MONTRouLEZ  
C.C.P. 430-20 H ROAZON

## I - L'ACTION SYNDICALE

### I. — CONGRES ACADEMIQUE DU S.G.E.N.

Dans une perspective de démocratisation de l'enseignement, le S.G.E.N. a déjà pris clairement position pour une **adaptation de l'enseignement aux enfants tels qu'ils sont** ; de même, le S.G.E.N. a clairement affirmé la nécessité de voir les enfants disposant d'une culture différente de la culture dominante bénéficier d'un enseignement qui ne les coupe pas des valeurs linguistiques et culturelles véhiculées par leur foyer et leur environnement.

Il est impossible de développer la personnalité sans prendre pour base la culture de l'enfant (culture ouvrière, culture paysanne), à plus forte raison quand cette culture s'exprime dans une langue particulière. A cet égard, **les travailleurs émigrés et leurs enfants, et, à un titre égal, les minorités ethniques de l'Hexagone ont le droit** — un droit qui ne doit pas être considéré comme un luxe — **de recevoir un enseignement intégrant leur langue.**

Dans un grand nombre de régions, l'enseignement assuré en français a doublement été étranger aux populations laborieuses de ces régions, en ce qu'il méconnaissait ou méprisait ces langues et en ce qu'il diffusait une culture et des valeurs qui étaient fondamentalement celles de la seule classe bourgeoise : certes, le français permettait une promotion, mais les identités culturelles se trouvaient niées, refouillées par l'enfant, provoquant ce qu'il n'est pas inexact d'appeler une aliénation culturelle.

Pourtant, la France est un pays de plusieurs langues, et non pas d'une seule. Pour mémoire, et en dehors du français, qui est seul à être enseigné de la maternelle à la Faculté, il s'agit du flamand, des dialectes germaniques de la Lorraine thioise et de l'Alsace, de l'occitan, du corse, du catalan, du basque et du breton. Refuser de promouvoir et de développer ces différentes langues revient à pratiquer le génocide culturel.

Le bilinguisme, pour être authentique, ne peut guère être réalisé en France qu'en intégrant, là où c'est possible, l'une de ces différentes langues. Il peut alors être pratiqué d'une manière à la fois précoce et fructueuse ; dans ces conditions peut se développer un biculturalisme qui ne soit ni aliénant ni artificiel.

Il est nécessaire de promouvoir les langues opprimées de France et les cultures qu'elles véhiculent : la dignité reconnue à ces langues rejaillit sur les locuteurs de ces langues, et ceci d'autant plus qu'il

s'agit souvent de travailleurs appartenant à des catégories sous-payées ; une telle promotion, basée sur le respect de la différence culturelle, doit contribuer à faire échec à une certaine forme de racisme. Il faut affirmer le respect des identités culturelles et proclamer l'égalité, à ce niveau également, de tous les travailleurs, dont aucun ne doit être contraint ou amené à mépriser sa langue originelle.

**La promotion, par l'enseignement, des langues opprimées de France, s'inscrit dans la ligne d'une dénonciation de l'exploitation capitaliste et de l'impérialisme économique et culturel.** En effet, ceux qui affirment en haut-lieu que la main-d'œuvre doit savoir être mobile sont ceux-là même qui décident et qui organisent le déracinement des travailleurs de leurs pays d'origine, la spoliation des terres, la privatisation des sites et l'émigration intérieure. L'oppression culturelle, comme l'oppression économique ou politique, est incompatible avec le socialisme.

### MOTION

Compte tenu de cet exposé des motifs, le Congrès de l'Académie de Rennes du S.G.E.N.-C.F.D.T., réuni à Guidel les 6 et 7 mars 1974,

— Considérant que la France vient de ratifier la Convention Européenne des Droits de l'Homme, laquelle reconnaît aux minorités linguistiques le droit de recevoir un enseignement dans leurs langues d'une manière adéquate ;

— Constatant la situation faite actuellement dans l'enseignement à ces langues.

**EXIGE** que la langue bretonne soit intégrée dans le groupe des langues vivantes offertes au choix des candidats aux divers examens et concours et que, de ce fait, la langue bretonne soit traitée comme les autres langues vivantes.

**EXIGE** que les cours de breton soient régulièrement inclus dans les horaires normaux des élèves et des maîtres, et que la formation des professeurs de breton soit dûment assurée dans le cadre et dans les lieux où sont formés les maîtres de tous degrés.

**RECLAME** que tous les enseignants qui le désirent aient la possibilité d'aborder, avec leurs élèves, tout ce qui a trait à la culture, à l'histoire, à la géographie, à l'économie (etc...) de la région, mettant ainsi sur pied un enseignement authentiquement régionalisé qui prenne en charge l'environnement culturel — dans tous les sens du terme — des élèves.

Motion adoptée à l'UNANIMITE.

(Pas d'abstention, pas de refus de vote).



## II. — CONGRES DEPARTEMENTAL (FINISTERE) DE LA F.E.N.

Considérant que l'enseignement des langues régionales et le développement de la culture régionale sont des facteurs indispensables de développement, d'enrichissement et de démocratisation de la culture en général ainsi que de progrès social.

Le Congrès départemental de la F.E.N., réuni à Châteaulin le 24-11-73,

— se prononce pour l'enseignement de la langue bretonne et son introduction à part entière dans les examens ;

— exige en conséquence le déblocage des crédits nécessaires à cet enseignement et à la formation universitaire des maîtres ;

— donne mandat au Bureau départemental pour œuvrer dans ce sens avec les organisations laïques, démocratiques et progressistes.  
(31 voix pour, 4 abstentions).

## II - FORMATION PERMANENTE

### VERS UNE FORMATION PERMANENTE DES INSTITUTEURS EN MATIERE DE CULTURE BRETONNE ?

L'Inspection Académique du Mor-Bihan a procédé à une enquête auprès de tous les instituteurs de l'enseignement public du département, relative à leur formation continue. Les maîtres disposent d'**« un crédit de formation à temps plein équivalent à une année scolaire, à répartir sur la carrière, à l'exclusion des cinq premières et cinq dernières années »** (Circulaire ministérielle du 20 juin 1972). Cette formation permanente s'inscrit dans l'activité professionnelle comme un complément et un prolongement indispensable de la formation initiale reçue au cours des deux années de F.P. en Ecole Normale. Deux questionnaires portant respectivement sur les modalités et les contenus des stages de **"formation professionnelle"** invitaient les instituteurs à faire connaître leur conception en la matière. Le second comportait une partie portant sur la **"formation générale"**, qui retiendra notre attention.

Auparavant, notons la représentativité de la participation, plus de 50 % du personnel ayant répondu. Voici quelques chiffres susceptibles d'intéresser les instituteurs.

**Participation** : 841 ; **hommes** : 278 (33 %), **femmes** : 563 (67 %), **mariés** : 758 (90,20 %) ; **conjoint enseignant** : 404 ; **ruraux** : 409 ; **urbains** : 432.

**Âges** : **de 20 à 32 ans** : 350 (41,6 %)  
**de 33 à 44 ans** : 321 (38,1 %)  
**de 45 à 55 ans** : 118 (14,0 %)  
**indéterminés** : 52 (6,3 %)

On remarquera la proportion importante de femmes, l'urbanisation croissante des effectifs, la jeunesse des maîtres...

### UN MAITRE OUVERT SUR LE MONDE

Il semble intéressant d'analyser le type de réponses faites aux deux questionnaires. **"La préoccupation prioritaire d'une information disciplinaire nettement hiérarchisée"** (1) apparaît avec mathématique,

langue maternelle et linguistique comme pôles principaux et une **"dispersion relativement homogène de l'intérêt"** pour les autres matières, avec une mention spéciale pour la psychologie de l'enfant. Il semble donc que, **"dans un contexte professionnel, les instituteurs ne se sentent pas concernés par ce qui n'est pas la classe proprement dite"** et choisissent non en fonction de leurs goûts mais de **"ce qui est perçu comme une urgence professionnelle"** (les matières dites de base)...

Cependant, 83 % des instituteurs sont favorables à une formation élargie (contre 11 % ; 6 % ne se prononcent pas) donnée sous forme de stages. Les résultats manifestent **"une plus grande cohérence entre la courbe d'intérêt général et celle des priorités"**, qui provient du nombre limité des termes proposés (10 au lieu de 26 dans le premier questionnaire) ainsi que de **"l'homogénéité réelle des choix fondés sur les idées-forces du moment"**... La comparaison entre le questionnaire pédagogique et celui de formation générale, **"amène à l'hypothèse d'une dualité de comportement. Selon que l'instituteur se pense comme maître d'école ou comme simple citoyen, il réagit différemment"**. Cette rupture tient, semble-t-il, aux difficultés que rencontre l'instituteur au niveau des contenus et dans la redéfinition de son action pédagogique. Lorsque celle-ci parviendra, dans la sérénité, à déboucher pleinement sur la vie, il est à prévoir une convergence des préoccupations et des intérêts.

Cette ouverture sur le monde ne peut être que bénéfique à la culture bretonne. L'étude du milieu naturel et humain immédiat amène l'enfant à sa propre découverte par l'approche de son conditionnement : les paysages, le climat, les richesses naturelles, les difficultés économiques et sociales, les habitudes collectives, les coutumes, les réjouissances, les danses, les parlars, etc... La connaissance de l'environnement social ne peut que favoriser l'intériorisation des données culturelles vécues par

OPTIONS PROPOSEES	1 <sup>er</sup> CHOIX	ORDRE	1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup> CHOIX	ORDRE	TOTAL DES CHOIX	ORDRE
1) Ecologie	251	2	376	2	455	3
2) Pollution	75	4	201	4	301	5
3) Economie, vie de l'entreprise	18	8	58	7	113	7
4) Les enfants et les jeunes dans la société moderne	379	1	525	1	654	1
5) Civilisation de la Bretagne	122	3	343	3	500	2
6) Economie régionale	44	6	188	5	385	4
7) Breton	22	7	50	8	104	8
8) Politique de l'éducation	49	5	112	6	189	6
9) Histoire et philosophie des sciences	4	10	6	10	19	10
10) Autres	8	9	14	9	37	9

un nombre de plus en plus important de nos compatriotes, bien que de façon encore trop superficielle. Les instituteurs n'échappent pas à l'attrait populaire de la culture bretonne et c'est une bonne chose que le phénomène se traduise dans leurs préoccupations professionnelles.

Une meilleure connaissance des enfants et des jeunes dans la société moderne est leur première interrogation. On retrouve pour une part la demande d'une information en psychologie de l'enfant, pour une autre le besoin de comprendre les réactions des jeunes d'aujourd'hui, au nombre desquelles cet engouement profond pour les danses et les chansons bretonnes, notre histoire, notre économie, notre patrimoine et notre avenir matériel et moral.

La civilisation de la Bretagne se trouve plébiscitée en seconde position, suivie de l'écologie et de "l'économie régionale", la pollution venant à la cinquième place. Ces questions sont fortement liées entre elles : civilisation et économie de la Bretagne ouvrant sur l'histoire, la géographie, l'ethnographie ; écologie et pollution sur les sciences naturelles et la connaissance de la société industrielle, la Bretagne étant le point principal d'application de ces études.

La langue bretonne vient plus loin derrière, cepen-

dant il se trouve 22 instituteurs pour demander un stage de breton en priorité et 50 en première et seconde priorités. Ce souhait devrait conduire les Ecoles Normales à organiser, dans les années qui viennent, des stages de formation des maîtres candidats à l'enseignement de notre langue dans les écoles maternelles et primaires. Les élèves-maîtres volontaires suivent déjà des cours dans plusieurs Ecoles Normales ; il reste à développer et compléter cette formation.

Certains instituteurs ont inclus déjà les danses bretonnes en éducation psycho-physique ou l'histoire de Bretagne dans l'étude du milieu humain... Ces initiatives restent encore trop limitées et isolées. La raison tient le plus souvent à une information incomplète au plan des possibilités comme des connaissances ou des savoir-faire. Cette enquête de l'Inspection Académique du Mor-Bihan nous ouvre des perspectives. Souhaitons voir ce "département pilote" prendre, en matière de culture bretonne, les initiatives hardies que la population et les enseignants eux-mêmes attendent.

Tugdual KALVEZ.

(1) Citations tirées de « Dépouillement, résultat, hypothèses », par Mme Leclerc, directrice de l'Ecole Normale de Vannes.

### III - CORRESPONDANCE SCOLAIRE

1) M. GAUCHER, Instituteur public, Ty Waroc'h, 44350 LA MADELEINE DE GUERANDE, souhaite trouver parmi les abonnés de SKOL VREIZ exerçant en Basse-Bretagne, un ou une collègue "qui désirerait faire de la correspondance scolaire avec les élèves d'un CE 1 de 31 élèves (garçons et filles de Guérande).

2) M. Patrick COLLE, P.E.G.C. de français, histoire, géographie, 19, Grande Rue, AIBRE, 25750 ARCEY (DOUBS), enseignant en classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, souhaite établir une correspondance scolaire avec une classe bretonne de même niveau "dont le professeur serait prêt à accepter un échange de colis, photos, réflexions, etc... Il est important pour moi que ce soit un échange avec des Bretons, échange d'autant plus

enrichissant que s'y rencontreront deux cultures, ou plutôt une qui prend conscience de sa réalité, et celle d'ici qui balbutie ou agonise... Nous pourrions peut-être envisager la possibilité de rencontres entre les deux groupes... ».

3) Mlle M.M. LE GALL, Convent of Mercy, CARLOW (Eire), "Assistante de français, désirerait établir liens entre élèves de 5<sup>e</sup> année d'une école secondaire irlandaise et élèves de seconde ou première d'un lycée de Bretagne".

N.D.L.R. Nous demandons à nos collègues désireux d'établir une correspondance scolaire durant l'année scolaire 1974-75 d'adresser, dès maintenant, le texte de leur annonce à SKOL VREIZ.



## IV - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Faculté des Lettres et Sciences Sociales de Brest  
Section de Celtique  
(Communiqué)

### DIPLOMES DE CELTIQUE

Dans le cadre du premier cycle d'études supérieures, la Faculté des Lettres de l'U.B.O. à Brest délivre deux diplômes de celtique :

#### I. - DIPLOME D'ETUDES CELTIQUES

Il correspond au niveau de la première année du premier cycle (groupe fort) :

##### Epreuves :

1°) Ecrites (sans dictionnaire) :

- a) version bretonne : 3 heures
- b) thème breton : 3 heures

2°) Orales :

- a) explication d'un texte breton
- b) interrogation de grammaire (mutations, pluriels, conjugaison).

#### II. - DIPLOME SUPERIEUR D'ETUDES CELTIQUES.

Il correspond au niveau de la deuxième année du premier cycle :

##### Epreuves :

1°) Ecrites :

- a) Version galloise : 4 heures (dictionnaire autorisé).
- b) Dissertation en breton sur un sujet de littérature bretonne inscrit au programme de la 2<sup>e</sup> année du premier cycle.

2°) Orales :

- a) Explication d'un texte gallois après 15 minutes de préparation (dictionnaire autorisé)
- b) Interrogation sur une question inscrite au programme de la 2<sup>e</sup> année du premier cycle.

Ces diplômes peuvent constituer une attestation officielle de qualification pour les professeurs de breton non titulaires du certificat de celtique, qui se prépare en 3<sup>e</sup> année de Faculté (année de licence, ou 1<sup>re</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle). Les épreuves ont lieu à la fin de l'année scolaire. Les candidats extérieurs à la Section de Celtique sont invités à se mettre en rapport avec le secrétariat de la Section de Celtique dès le premier trimestre de l'année scolaire, et à s'inscrire au service de la Scolarité de la Faculté des Lettres.

## ICHTHYONYMIE BRETONNE

par **Alain LE BERRE**, Chargé de Recherches au CNRS

**Tome I** Statistiques et systématique,  
Université de Brest 1973, 136 p.

**Tome II** Ichthyonymes bretons,  
Université de Brest 1973, 370 p., 2 cartes.

**Tome III** Influence de l'ichthyonymie bretonne sur la Thalassonymie, l'Onomastique, les textes,  
Université de Brest 1973, 172 p.  
En souscription jusqu'au 14 juillet 1974.  
Les 3 tomes : 60 F (franco).  
Les tomes 2 et 3 : 50 F (franco).

Adresser les commandes, accompagnées du montant, à :

Agence Comptable,  
Université de Bretagne Occidentale  
rue Jean-Macé - BREST  
C.C.P. 9402.15. V. - Rennes.

Nota : passé le délai du 14 juillet, on pourra commander l'ouvrage à la même adresse, aux tarifs suivants :

Les 3 tomes : 80 F.      Le tome 1 : 25 F.  
Le tome 2 : 30 F.      Le tome 3 : 25 F.

## V - PEUPLES DE FRANCE :

### L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE CORSE

Un récent décret (18-1-1974) accorde à la langue corse la possibilité d'être enseignée comme les quatre langues « régionales » déjà reconnues. Depuis octobre 1973, une circulaire ministérielle en autorisait l'enseignement expérimental. Toutefois, le pre-

mier cours « sauvage » de langue corse avait eu lieu le 10 mars 1971 au Lycée Pascal Paoli de Corte, après les heures de classe. Il était dû à l'initiative de l'auteur de ces lignes qui, en relation avec les enseignants bretons par l'intermédiaire des revues SKOL VREIZ et AR FALZ, profita de leur expérience et de leurs conseils. Cet article lui donne l'occasion de les remercier au nom de SCOLA CORSA.

## OU EN SOMMES-NOUS EN MARS 1974 ?

**Second cycle du Second Degré :** Des cours ont lieu dans les 7 lycées de l'île ainsi que dans deux lycées de Nice et deux lycées de Toulon (7 à 800 élèves).

**Premier cycle du Second Degré :** Un millier d'élèves suivent les cours dispensés dans 20 des 27 établissements de l'île (C.E.G., C.E.S., Lycées).

**Primaire et maternelles :** Très peu d'enseignants peuvent assurer une initiation à la langue corse, pour diverses raisons : mauvais horaires, ramassage scolaire, surtout manque de documents et d'informations.

Deux établissements privés sous contrat, à BASTIA et à AJACCIO, assurent des cours de corse (mêmes conditions et même pourcentage de fréquentation que dans les établissements publics).

En ce qui concerne l'étude de la culture corse, très peu d'enseignants font une place dans leurs cours à l'histoire corse ou à la « civilisation régionale ».

Peu ou pas de cours dans l'enseignement technique.

**Cours du soir** (pour adultes, en général) : 2 à BASTIA, 1 à AJACCIO, 4 à MARSEILLE, 4 à PARIS, 1 à NICE, 1 à HYERES, 1 à AIX-EN-PROVENCE, 1 à MONTPELLIER, 1 à TOULON, 1 à SAINT-MAUR-CRETEIL... (3 autres sont en formation).

### Candidats au Baccalauréat :

- dans l'île : 306 candidats sur 1 200 inscrits
- Nice et Var : 42 candidats
- Aix-Marseille : 40 candidats

Total 388 candidats.

### Enseignement supérieur :

Il existe actuellement 3 Centres d'Etudes Corses à NICE, AIX et PARIS. Mais il n'y en a aucun dans l'île !... Nous demandons qu'il soit créé.

## MODALITES D'ENSEIGNEMENT

La plupart du temps, l'enseignement est d'une heure par semaine. Pour le second cycle, en principe, le paiement est assuré au tarif des heures supplémentaires. Pour le 1<sup>er</sup> cycle, le Rectorat a accordé un crédit de 1050 heures pour cette année. Toutefois, aucun enseignant n'a encore été rétribué. Quelques retraités de l'Education nationale font des cours dans le secondaire à titre bénévole : ils ne sont pas payés...

## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

L'avenir est plutôt sombre. La plupart des professeurs de corse demandent à suivre des stages de perfectionnement ; d'autres maîtres voudraient enseigner la langue après avoir suivi des stages de formation... mais l'Education Nationale refuse de détacher des enseignants pour organiser et animer ces stages. Jusqu'à présent, toutes les demandes que nous avons formulées concernant la nomination d'en-

seignants itinérants, voire même d'un professeur coordinateur, ont été repoussées.

Pourtant, la moitié environ des écoliers et lycéens, soit environ 12 000 jeunes, demandent à suivre des cours de langue corse... Il est évident que de nouvelles circulaires, et surtout de nouveaux **moyens financiers**, sont devenus nécessaires à la poursuite des cours sur une plus grande échelle.

Dans l'immédiat, la pénurie d'enseignants nous conduit à rechercher et à mettre au point des méthodes audiovisuelles, à œuvrer pour la création d'émissions de radio scolaire, à susciter un théâtre scolaire en langue corse : de grands efforts sont faits en ce sens, avec le souci d'organiser quelque chose de cohérent.

## VERS UNE POLITIQUE CULTURELLE GLOBALE

Il est évident que l'enseignement de la langue et de la civilisation corses doivent s'intégrer dans une politique culturelle globale que nous sommes en train de définir au Comité Régional d'Action Culturelle (C.R.A.C.).

Les émissions en langue corse à la radio régionale (15 minutes par semaine à l'initiative de SCOLA CORSA) devraient être suivies de séquences télé en corse, qui nous ont été refusées jusqu'à présent.

L'Université corse d'été de CORTE (la prochaine aura lieu du 30/7 au 10/8 1974) est un facteur important de confrontation et d'étude sur tout ce qui concerne la langue et la civilisation corses. En principe, des stages de formation des enseignants auront lieu cette année dans le cadre de l'Université corse d'été de Corte.

—o—

Ce qui précède montre que l'enseignement de la langue et de la civilisation corses est en pleine évolution. La venue dans notre île du Premier Ministre nous donnera-t-elle les moyens dont nous avons besoin pour enseigner un corse de qualité ? Nos revendications, pour le moins, seront exposées clairement.

## LES EXIGENCES DE « SCOLA CORSA »

« Selon nous, cette solution globale et originale du problème corse passe par les motivations de notre jeunesse à prendre conscience de son « identité culturelle » et doit se traduire d'urgence par :

1°) de nouvelles mesures sur tous les plans (écoles, radio-télévision, vie publique, etc...) pour que la langue corse soit à parité avec la langue française ;  
2°) la création immédiate, dans la Citadelle de CORTE, du **Centre d'Etudes Corses**, sans attendre la réouverture de l'Université.

3°) des mesures adéquates pour répondre à la volonté de la jeunesse corse de travailler en priorité sur sa Terre ».

**J.B. STROMBONI**

Président de la Fédération Culturelle  
« SCOLA CORSA », B.P. 27, CORTE (Corse)



# pour un quatuor des dialectes

L'article d'Albert BOCHÉ consacré au problème du passage des dialectes à la langue écrite (SKOL VREIZ n° 31 & 32) est particulièrement positif. La raison essentielle tient en ce qu'il se situe sur le plan scientifique et fait preuve, par le fait même d'un esprit d'ouverture, dépassant les positions enkystées et offrant les bases d'un règlement satisfaisant pour tous ceux qu'anime une volonté d'aboutir à la solution la plus totalisante et la plus rationnelle possible.

Le vannetais a été trop souvent mis au cœur du débat ; heureusement, Albert Boché ramène la question à sa réelle mesure. Ayant été amené par hasard à habiter Vannes et y ayant créé un enseignement du breton, tant dans les écoles d'Etat qu'au sein d'une association culturelle que j'y ai fondée, je puis apporter des données concrètes et quelques éléments de réflexion susceptibles de faire progresser.

Nous avons adopté pour nos cours l'orthographe peurunvan, car elle présente des avantages pour la prononciation du vannetais : l'équivalence Z/H (lizher, kozh), le pluriel régulier diphtongué marqué par l'accent grave (-où = aou, -ioù = iaou), les finales de verbes (debrñ = debreñ, deskiñ = deskeñ)...

Pourtant, cette supériorité reste partielle dans la mesure où une unification véritable de la langue n'a pas été réalisée dans les manuels. Ainsi, les mots employés et seuls compris en vannetais sont souvent exclus du vocabulaire et "remplacés" par des correspondants K.L.T. : pelec'h/emen, amann/amanenn, kanaouenn/sonenn. On assiste d'ailleurs aussi au niveau du K.L.T. où le vocabulaire est loin d'être homogène, à l'élimination de termes (chik/elgez, sae/broz, chupen/porpant) ou de formes (chiminal, wi, halen, ma/va) parfois plus répandues que ceux qui ont été retenus par les linguistes léonards pionniers en la matière. Il nous faut donc enseigner les synonymes vannetais pour permettre la jonction avec le milieu, ce qui devrait être systématisé pour tous les dialectes et dans tous les livres d'enseignement.

Il nous faut aussi, autant que nos connaissances nous le permettent, enseigner les différentes prononciations. C'est ce que nous tentons de faire, tant aux Ecoles Normales de Vannes qu'au Kelc'h Sevenadurel Gwened, notamment par une confrontation entre les prononciations des divers élèves bretonnants (de même pour le vocabulaire : échange de synonymes). Ils parviennent, au bout de quelques mois, à se comprendre, tout en conservant leur propre prononciation.

Nous faisons venir également, aux cours du soir, des personnalités compétentes en vannetais pour nous éclairer sur les leçons vues, le plus souvent qu'il est possible. Car nous connaissons une difficulté au niveau des professeurs : sur les cinq qui professent dans l'enseignement public à Vannes, il est quatre Cornouaillais (trois de Basse-Cornouaille, un de Haute-Cornouaille aux confins du Trégor) et un seul Bas-Vannetais (il doit y avoir un seul professeur dans l'enseignement confessionnel et il est Léonard). Sur les deux moniteurs des cours du

soir travaillant avec quatre des professeurs sus-nommés, l'un est Trégorrois, l'autre est de Vannes mais est un néo-bretonnant formé en K.L.T. (les deux précédents étaient néo-bretonnant et Bas-Vannetais). L'avenir serait à la formation dans les Ecoles Normales du Mor-Bihan d'instituteurs et de professeurs vannetais bretonnants volontaires pour cet enseignement...

## UN BRETON POUR TOUS

Nous pensons qu'il est préférable d'enseigner le breton tel que nous le faisons, en essayant de corriger notre rupture avec le milieu, plutôt que l'absence de tout cours de breton. La crise serait plus grave en milieu rural bretonnant qu'à Vannes où presque plus personne ne parle breton tous les jours. Sur les 118 inscrits de nos cours publics du soir, 45 avouent des connaissances en début d'année, 8 les ayant acquises à des cours en K.L.T. Sur ces 45, 30 sont originaires du vannetais bretonnant (alors qu'il y a 75 inscrits de cette région), soit le quart des effectifs totaux (30/118). Quel est leur savoir ? 4 comprennent bien et parlent un peu ; 2 comprennent bien, mais ne parlent pas ; 14 comprennent un peu et parlent un peu ; 10 comprennent un peu, mais ne parlent pas. Aucun ne parle couramment. Sur les 12 inscrits dans la classe des continuants, on compte 5 Haut-Vannetais, 3 tenant leur savoir de cours, 2 du milieu et de cours. La perte du breton en milieu populaire apparaît ici, hélas, avec trop de clarté.

Est-ce une raison suffisante pour se couper des dialectes vannetais ? Ce serait une erreur psychologique pour le moins vis-à-vis des gens qui continuent à utiliser le breton dans leur vie quotidienne, et se priver de l'apport des chansons, lieux-dits, noms de personnes... Et la situation est-elle plus brillante dans les autres régions ? Si ce n'était le cas, nous aboutirions à nous couper des sources ; même si elles se tarissent, le retour y reste nécessaire...

Je trouve confirmation concrète de cette opinion dans l'analyse des connaissances de mes élèves de breton aux Ecoles Normales de Vannes. Sur les 15 que compte la classe, 6 n'avaient aucune connaissance en début d'année 72-73, le breton étant ignoré dans toute leur famille pour 5 d'entre eux ; tandis que les 9 autres chez lesquels on parle breton, manifestaient un certain savoir (2 parlent couramment, 2 comprennent bien et parlent un peu, 5 comprennent un peu et parlent un peu. C'est de leur milieu que les meilleurs et les plus intéressés tiennent leurs connaissances. C'est dans leur milieu qu'ils envisagent d'enseigner à leur tour le breton en primaire ou en maternelle. C'est pour mieux communiquer avec leurs proches comme avec les bretonnants de toute région qu'ils étudient le breton. Et ils n'hésitent pas à formuler leurs motivations de manière explicite.

Sous peine d'être condamnés à l'abstraction et au ghetto, il nous faut donner par le moyen d'un-breton-unifié-sans-être-uniformisé un commun dénominateur de référence indiscutable, la langue littéraire, complété d'une formation à la polyvalence dialectale, au moins au niveau de l'inter-compréhension. Cette "langue moyenne" ne peut être qu'un consensus raisonné. Jamais cette expression ne peut correspondre à une réalité géographique, car l'influence dialectale des voisins ne s'équilibre pas nécessairement, et comme par enchantement, au nœud de communication principal de la Bretagne intérieure. C'est une vision intellectuelle désincarnée qui consiste à prêter à chaque pays de dialecte la même puissance d'action, la même prégnance en ce lieu privilégié.

On ne peut donc faire prévaloir le breton de tel ou tel endroit. La solution consiste, comme l'a montré Albert Boché, à engorger ensemble les dialectes et enrichir chacun de la moisson commune. Telle est la voie de l'avenir, si nous tenons à ce que la langue bretonne en ait un.

Tugdual KALVEZ.



# Des dialectes à la langue écrite <sup>(1)</sup>

(suite) 3<sup>e</sup> partie :

## RAPPEL DE LA PRONONCIATION FIGURÉE UTILISÉE DANS LES COMMENTAIRES

Etant donné que ces lignes s'adressent à des enseignants qui ne sont pas nécessairement spécialistes de la phonétique ou de la linguistique, il nous a paru indispensable d'éviter certains termes techniques. Il ne s'agit pas d'une étude scientifique, mais d'un travail pratique. Pour cette raison, nous avons essayé aussi d'indiquer la prononciation figurée à l'aide de signes connus dans la mesure du possible.

Donc :

- (y) = y comme en breton dans "ya", en français dans "yeux" [phonét. internationale : (j)].
- (ou) = ou comme en français dans "cou", "jour" etc. [phonét. intern. : (u)].
- (eu) = eu comme en français dans "heureux" [phonétique intern. : Ø].
- (e) = é comme en français dans "été".
- (ch) = ch comme en français dans "chat".
- (tch) = tch comme en français dans "Tchad", "match"...

- (dj) = dj comme en français dans "djébel".
- (j) = j comme en français dans "je", "jeu", "jour".
- (ü) = u semi-voyelle comme en français dans "huit", "nuit".

Cependant :

- (ë) = e comme en français dans "je", "te", "me", "de"...
- (c:) = o long et ouvert à peu près comme en français dans "Laure", "corps".  
Le signe "deux points" : après une voyelle indique qu'elle est longue. Exemple :
- (a:) = â long comme dans "pâte" et non dans "patte".
- (i:) = î long ; (eu:) = eu long, etc.  
L'apostrophe devant une syllabe indique que cette syllabe porte l'accent tonique : ('ke:mër), (tché'me:r).

N.B. — L'imprimerie ne possédant pas les caractères spéciaux, il ne nous a pas été possible d'utiliser certains signes phonétiques.

## COMMENTAIRES SUR LE DEUXIEME POINT : "N'AVOIR RIEN A DESAPPRENDRE"

Nous avons annoncé dans le premier article de cette série que SKOL VREIZ publierait ultérieurement des commentaires et des explications sur chacune des dix propositions des I.P.L.B. Voici le troisième article. Il est consacré à la deuxième règle : "N'avoir rien à désapprendre".

### Définition

"N'avoir rien à désapprendre", cela veut dire que lorsque l'élève apprend **une règle** dans son dialecte, celle-ci ne doit pas être considérée comme fautive dans la langue littéraire commune.

L'étude de plus en plus approfondie de la langue doit consister à additionner des connaissances de plus en plus grandes et non à retrancher ce que l'on a déjà acquis auparavant.

### Exemples

Voici un certain nombre d'exemples dont la liste n'est pas limitative.

#### 1°) Les lettres y et i :

Ainsi voici une règle : la lettre y s'emploie pour

représenter le son du y français de **yeux** et du **-il** dans **bail**, au début et à la fin d'un mot :

Exemple : **youd (yod), ya, yér, me 'ray, me 'yay,** etc...

Pour représenter le son du i et du y français de **ici, si, Nancy, Pontivy,** etc... on emploie la lettre **i**.

Exemple :

**ti, ni, hi, Poñdi, sivi,** etc...

Le Vannetais qui apprend à écrire :

**ioud, ia, iér, me 'rei, me 'iei,** etc... sera obligé de "désapprendre" cette règle vannetaise s'il veut apprendre le "K.L.T." (ou bien la langue unifiée) et passer à :

**youd, ya, yer, me 'ray, me 'yay,** etc...

2°) Les lettres **e, é, a** ; les articles **an, ar, al, en, er, el**.

L'élève K.L.T. apprend que la lettre **e** se prononce [é] ou [è] en position accentuée. Il faut donc que cette règle puisse rester vraie lorsqu'il s'agit du vannetais, sans que cela lui donne une prononciation fondamentalement fautive.

Ce sera vrai pour des mots "vannetais" comme **rédeg, pléget,** etc...

Mais ce ne sera plus vrai pour les mots suivants s'ils sont écrits avec un **e** : **pe (= pa), de (= da), me (= ma, va), te (= ta, da), en (= an), er (= ar), el (= al), ne (= na),** etc...

Un lecteur K.L.T. prononcerait : **pé, dé, mé, té, én, ér, él, né,** etc... et ces mots n'ont plus le même sens : **pé = ou bien, dé comme d'é = à son, mé = je, té = tu, toi, én = dans le, ér = dans le,** etc...

Il suffit d'écouter certains chants vannetais enregistrés par des chanteurs KLT ou néo-bretonnants.

Dans ces mots, le "e" ne se prononce pas [é] en vannetais mais [è], c'est-à-dire presque [a], une sorte de **a** faible, ces mots n'étant pas accentués. Dans une bonne partie de l'aire K.L.T. (K et T), on prononce ces mots comme en vannetais. Il faut donc

**REMARQUE** : Dans l'article précédent (SKOL VREIZ N° 32), il s'est glissé plusieurs erreurs d'imprimerie. Il convient de corriger ainsi :

— Page 20 :

Colonne de gauche :

Ligne 1 : **troisième** au lieu de : **deuxième**.

Ligne 54 : **petrè** au lieu de : **petrès**.

Colonne de droite :

Ligne 50 : **un breton...** au lieu de : **une...**

Ligne 55 : **et non comme...** au lieu de : **et comme...**

— Page 21 :

Colonne de droite :

Ligne 44 : **ur yuh** au lieu de : **ur vuh**.

Ligne 46 : **rañjenn** au lieu de : **rañienn**.

— Page 22 :

Colonne de gauche :

Ligne 18 : **sauf k et g** au lieu de : **sauf k**.

les écrire avec un **a** comme en K.L.T. (il ne s'agit pas d'étymologie mais de prononciation actuelle).

Par contre, d'autres mots dont le **e** se prononce [è] en certaines régions, peuvent aussi bien se prononcer avec un [é] :

Exemple :

**ar bed** (le monde), se prononce [èr bêt] à Baud, mais [èr beyt] ou [èr be.t] en bas-vannetais.

**Ket** se prononce [tchèt] en vannetais et [kèt] dans le Nord-Est de la Cornouaille, Sud du Trégor, etc... mais il n'y a aucun inconvénient à prononcer respectivement [tchèt] et [kèt], la compréhension sera aussi bonne.

Donc l'article défini **en, er, el** doit s'écrire **an, ar, al**, comme en K.L.T. ; (le mot vannetais **ar**, équivalent de **war**, peut s'écrire avec un accent grave : **àr**, pour le distinguer de l'article **ar** :

**àr ar bank = war ar bank**

**àr ar mor = war ar mor**

(cf. le français : a, à, ou, où, la, là).

La graphie **an, ar, al**, ne présente pas plus de difficultés pour les Vannetais que **en, er, el**. Croire que **en, er, el** représente une graphie "naturelle" pour les locuteurs vannetais est un leurre. Les bretonnants vannetais sont évidemment francophones comme les K.L.T. Ils ont appris à lire et à écrire en français. Or un francophone lira "normalement" le mot **en** comme en français [ɑ̃], et **er** également comme en français [èr] ; **en** et **er** ne se prononcent pas normalement [èn] et [èr] pour un francophone lettré. Il faut donc qu'il apprenne cette prononciation [èn, èr]. Il peut donc tout aussi bien l'apprendre pour **an, ar**, comme le font d'ailleurs les K. et les T. qui prononcent ces articles comme les Vannetais : [èn, èr].

D'ailleurs, dans la région vannetaise incluse dans le département du Finistère (Arzano), ce sont les articles **an** et **ar** qui sont utilisés dans les noms de lieux. Là, la frontière orthographique n'est plus l'Ellé, mais le Scorff ! ! ! **Ce qui démontre clairement le caractère artificiel de cette affaire.**

Au Pont Kerlo (sur le Scorff), entre Plouay et Arzano, le nom d'un village est écrit :

**Stang ar C'harw**

Mais même jusqu'au cœur du pays vannetais, on trouve l'article **an** dans les noms de lieux (ou du moins cet **an** est interprété par les gens comme l'article défini, malgré cette orthographe "K.L.T.". Je n'ai pas étudié l'étymologie de ces mots).

**Kerantallec** ..... en Baud

**Kerantourner** .... en Lanvaudan

**Kerandiot** ..... en Calan

**Maneandol** ..... en Bubry

**Maneantoux** ..... en Bubry

Le haut-vannetais écrit **én ti** (dans la maison) avec un accent aigu pour éviter la confusion avec **en ti** (= **an ti** : la maison). Or la prononciation populaire n'est pas [én ti] mais bien [in ti], de même **ér skol** se prononce [ir sko.l].



Le décalage entre **en ti** [ën ti] et **an ti** [ân ti] est à peu près le même qu'entre [in ti] et [én ti].

Si donc on a toujours fait la translation :

<b>prononciation</b>	<b>écriture</b>
[in ti]	én ti

il n'est pas plus difficile de faire la même translation pour :

<b>prononciation</b>	<b>écriture</b>
[èn ti]	an ti

La différence est la même, c'est-à-dire qu'il y a une légère ouverture de la voyelle transcrite par rapport à la voyelle parlée.

En d'autres termes, si (**in, ir**) s'écrivent **én, ér**, je ne vois pas pourquoi (**ën, ër**) ne s'écriraient pas **an, ar**.

N'y a-t-il pas contradiction entre le fait d'écrire : **én, ér** ce qui se prononce (**in, ir**) et refuser d'écrire **an, ar**, ce qui se prononce (**ën, ër**) ?

Et ceci d'autant plus que l'article défini est un petit mot non accentué qui se réduit le plus souvent à 'n (ou 'r ou 'l selon le cas) aussi bien en K.L.T. parlé qu'en vannetais parlé.

De même que le son (**i**) est phonétiquement proche du (**é**), de même le son (**ë**) est phonétiquement proche du (**a**). Le mot anglais **paper** se prononce en principe ('peipè), mais bien des locuteurs prononcent à peu près ('peipa).

Comparer aussi l'orthographe de l'article indéfini anglais et sa prononciation :

**a pen** (ë pèn)  
**an egg** (ën èg).

De même pour la préposition **at** :

**at home** (ët howm).

### 3°) L'article indéfini : **un, ur, ul / eun, eur, eul.**

Voyons l'article indéfini, qui s'écrit **un, ur, ul**, en vannetais et en peurunvan, et **eun, eur, eul**, en K.L.T. skolveurieg.

Les formes **eun, eur, eul** ne conviennent pas du tout à certaines régions du Haut-Vannetais. En effet, il y a une série de mots dont la voyelle **eu** se prononce (**é**) en certains points du Haut-Vannetais.

En voici quelques exemples :

**Bleud** (bled), **breur** (brér), **eur** (ér) = heure, **heuli** ou **heuliñ** (hélieñ), **leur** (lér) **meud** (med), **neud** (ned), **peul** (pél), **peuriñ** (péreiñ), **skeud** (sked), **(skeul** (ché), **treuz** (tréz), **teuzet** (téet), **eh eus** (éh es), **am eus** ('m es, 'm è), **en deus** (en des, 'des, 'dè), etc...

Introduire les articles **eun** et **eur** au milieu de tout cela, ce serait mettre deux chiens de plus dans le jeu de quilles. D'autre part, c'est la forme vannetaise **un, ur** qui est étymologique (cf : **unan, unanet, unneg, unvan**, etc...). En plus, ces mots sont généralement brefs et, dans ce cas, la différence de son est faible entre **eun** et **un, eur** et **ur, eul** et **ul** (voyelles d'avant d'ouverture voisine).

Comparer :

**eur vro** = **ur vro**  
et un **eur** (une heure)

L'article indéfini écrit **eur** en skolveurieg ne se prononce pas exactement comme le substantif **eur** (= heure).

Et enfin, tous les Bretons sont habitués à écrire **un** en français et à prononcer (**euñ**) ; de même pour lundi (**leuñdi**) ou (**leñdi**) ; et en breton, les mots **puñs** et **lun** se prononcent souvent (**peuñ.s**) et (**leuñ.n**).

Cet article indéfini se prononce **on, o(r)** en bas-vannetais ; **on ti** (= **un ti**) se prononce comme **hon ti** (= notre maison). On fait la différence, si besoin est, en disant **hon ti-ni. Ur c'hi** se dit (**o hi**) ou bien (**o çi**) (**ç** = **ch** allemand dans **ich**) ; même prononciation que pour **o c'hi** (= leur chien) ; on évite l'ambiguïté en disant **o c'hi-hê** = leur chien à eux, à elles (**o hi, o çi**).

En haut-vannetais de l'intérieur, c'est l'inverse : **hun, hur** (h muet) pour l'adjectif possessif (notre) comme l'article **un, ur** :

**un ti** = une maison ; **hun ti-ni** = notre maison.  
De même pour **ur** et **hur** :  
**ur vro** : **un pays** ; **hur bro-ni** = notre pays.

Dans le pays d'Hennebont, l'article **un** se prononce **oun**. Dans le Léon, la prononciation de l'article indéfini est **èn** et **ër**, c'est-à-dire la moins étymologique et la plus marginale.

La prononciation de ce mot étant plutôt variée, il vaut mieux, pour la langue écrite, avoir recours à la forme étymologique :

**un ti ; ur vro**  
**hon ti (-ni) ; hon bro (-ni)**  
**hor bro (-ni)**  
(**hon** ou **on, hor** ou **or**, selon accord).

### 4°) Terminaisons du pluriel : **-où / -eù** ex. : **tadoù / tadeù**

L'élève vannetais qui apprend que le pluriel s'écrit **-eù** est obligé de "désapprendre" cela pour passer au "K.L.T." **-ou**. Alors que s'il apprend dès le début à écrire le pluriel **-où** (prononcé **ow, aw, aü, œü, ew**), il lui suffira d'**apprendre en plus** que ce pluriel se prononce (**-ow, o, -ou**) en Cornouaille - Trégor - Léon, mais sans renoncer ni à son orthographe, ni à la diphtongaison. Et vice versa pour l'élève K.L.T. lisant du "vannetais".

**-où** et **-eù** appartiennent à des systèmes différents. Ils ne peuvent pas cohabiter en tant que variantes. Précisons que la graphie **-eù** n'est pas elle-même phonétique : elle se prononce **-œü** ou **-aü** ou encore **ëü**. Dans certaines aires restreintes (Haute-Cornouaille, Groix) on peut entendre (**ew**) (peut-être de **-(aw)** (**a**→**è** ?) ; cf : Trégor : **traou** (**tréw, trèo**). En bas-vannetais, la prononciation est **-aw** qui se ramène facilement à **-ow**.

Il suffit d'adopter, selon les dialectes, les conventions :

**-où = [-ow (œü, aw), -o (ou)]**

A l'intérieur de chaque parler, la règle sera toujours valable : dans certaines aires K.L.T. l'accent tonique peut provoquer la diphtongaison de **-où** → **-ow**. Et, là encore, l'élève n'aura pas à désapprendre l'orthographe du mot.

Certains penseront sans doute qu'on ne peut pas écrire **-où** une finale qui se prononce **-eù** (œü). Mais n'a-t-on pas utilisé la graphie **-eù** pour les Bas-Vannetais alors que cette finale se prononce **-(aw)** (transcrite **au**) ? N'y a-t-il pas, au point de vue graphique, autant de différence entre :

**-eù** et **-aou** (aw)

qu'entre **-où** et **-èu** ?

La graphie **-eù** est d'autant plus injustifiée qu'on n'y retrouve pas du tout le **-o** ou **-ow** étymologique, alors qu'au point de vue visuel on retrouve ce **o** dans la graphie **-où**. La forme correspondant à **-eù** en français dans les noms vannetais est **-o**, aussi bien en haut-vannetais qu'en bas-vannetais :

H.V. : COLPO → **Kolpeù** (Kolpœü) = **Kolpoù**  
RESTO → **Resteù** (Rechtœü) = **Restoù**

B.V. : LOCMALO → **(Lo'ma:hlaw)** = **Lokmaloù** ou **Lokmahloù**

La graphie la mieux adaptée aurait été : **-ow** :

**Kolpow**

**Restow**

**Lokmalow** ou **Lokmahlow**

de même **tadow**.

C'est d'ailleurs la graphie du cornique britannique. C'est la graphie qui aurait probablement été adoptée si l'orthographe n'avait pas été basée (par le fait du hasard) sur le léonard et le haut-vannetais, c'est-à-dire les deux parlars les plus excentriques.

Le son (**ow**) était noté **ou** en vieux breton.

Ex. : **dou** (bret. mod. **daou**)

**dehou** (corniq. mod. **dyghow**)

Cette diphtongue est généralement transcrite (**ou**) = (**ow**) en phonétique anglaise, mais parfois aussi **e renversé** + **u**, que nous transcrivons (**ëw**), faute de signes phonétiques idoines à l'imprimerie. Ce (**ëw**) est en réalité intermédiaire entre (**ëw**) et (**ëo**).

Ex. : **go**, transcrit (**gou**) en phonétique internationale, c'est-à-dire : (**gow**).

Il est facile d'expliquer la variété de prononciation de ce pluriel :

Supposons un ancien : **"tadow"**

**tadow** → **tadaou** (b.v.) ouverture : **ow** → **au**  
→ **tadœü** (h.v.) inflexion : **ow** → **œü**

En H.V., les voyelles ont tendance à s'infléchir vers l'avant :

voyelle d'arrière → voyelle d'avant

**o** → **œ** (lomm → lœmm, etc...)

**ou** et **w** → **u, ü** (aotrou) (**owtrou**) → **(œütru)**.

C'est ainsi que **ow** devient **œü** (transcrit **eù**). On voit que la graphie **eù** n'est pas très justifiée. Il aurait fallu écrire : **œü** (œ représente l'inflexion du o ouvert).

De là : **tadœü**

**tadou** { **tadou, tado**  
**tadow, tadaou (ta.daw)**  
**tadœü, tadaü**

Ainsi ce **-eù** H.V. se ramène à **-où** diphtongue (**ow**) infléchi.

On peut normaliser la prononciation ainsi :

"K.L.T." : (**'ta.do**) et V et Ht-Cornouaillais : (**ta.dow**)

Et ceci nous ramène à la règle de la **différence minimum** :

**o** plein et **o** diphtongué (**ow**)

La différence est réduite à la semi-voyelle finale (**w**) comme entre l'écosais (et parfois l'américain) **go** et l'anglais **go** (**gow, gëw**) ; ou encore le breton littéraire **bro** et le breton pourlet : **bro** (**brow, brëw**).

Mais, là encore, la langue littéraire est prisonnière du léonard et du haut-vannetais, c'est-à-dire des deux parlars excentriques.

5°) **Participe passé** : **-et**.

La règle de formation du participe passé est en gros ceci : on ajoute **-et** à la base verbale conjuguée. On a presque toujours ainsi un participe passé régulier (par rapport à la base verbale).

Or, le H.V. présente des graphies telles que :

**deit** (base : **da-**)

**groeit** (base : **gra-**, de **gwra-**)

**lakeit** (base : **laka-**)

**braseit** (base : **brasa-**)

etc...

En B.V., la prononciation est :

**dait, grait, lakait, brasait...**

donc : **brasaet : brasait : braseit.**

On constate ici la fermeture de la diphtongue : **aé : ai : ei.**

Il n'y a aucune raison de transcrire dans l'orthographe cette fermeture de la diphtongue en H.V. Il n'y a aucune difficulté de compréhension et il faut donc garder les formes régulières :

**base verbale + et**

**dàet = deuet, graet (gwraet), lakaet, brasaet...** au lieu des **formes irrégulières** :

Haut-vannetais : **deit, groeit, lakeit, braseit, etc...**

Skolveurieg K.L.T. : **deut, greet, lakeet, braseet, etc...**

Examinons de plus près le cas de **daet**.

Le verbe **doned, dond**, se conjugue en vannetais sur la base : **da-** et en K.L.T. : **deu-**.

**me a za, me a zo daet ;**

**me a zeu, me a zo deuet.**

Comparer :

**doned, da-, daet**

et **moned, a-, aet** (K.L.T.)

Comparer aussi le prétérit des verbes gallois

**dod (= dond)** et **mynd (= mond)** :

**dod, daeth**

**mynd, aeth**

En revanche, il faut écrire la deuxième personne



du pluriel, présent, avec **-it** comme en K.L.T. En effet, si les Cornouaillais et les Trégorrois utilisent la forme en **-it** alors qu'ils prononcent **-et**, on ne voit pas pourquoi les Vannetais ne feraient pas la même chose :

**kanit !** chantez !  
**sonit !** sonnez !  
**dait ! = deuit !** venez !  
 etc...

Cette forme léonarde permet d'éviter la confusion avec le participe passé.

Il peut paraître difficile pour un Haut-Vannetais (comme toujours) d'écrire **-it** quand il prononce **-et**. Mais les Vannetais de l'Ouest ont toujours été habitués à ce genre de chose (cf. pluriel en **-aou**, écrit **-eù**, par exemple).

Il existe d'autres problèmes analogues pour les Vannetais... et qui ont été résolus. C'est ainsi que la finale du diminutif s'écrit **-ig** en vannetais comme ailleurs. Or elle ne se prononce pas comme cela !

Ex. : **Un tammig** : H.V. (**tammëtch**)  
 B.V. (**tammeitch, tammei**)

**Remarque** : En H.V., le **i** se prononce assez souvent **è** : **sikour (sèkour)**, **ive (eùé)**, **milin (mèlin)**, **pillig (pèlètch)**, **pik (pètch)**, **digor (dè'djo.r)**, etc...

Viande se dit (**tchètch**) en H.V., mais on écrit **kig ! ! !** B.V. : (**tchitch**), pays de Baud : (**tchék**).

N'est-ce pas le même problème que pour **-it / -et** ?

#### 6°) Le futur en **-ay**, le conditionnel :

Le problème de la normalisation sur le radical de base se pose aussi pour le futur en **-ay**, le conditionnel, etc... Il importe de conserver la base verbale, ce que ne fait pas la graphie traditionnelle vannetaise.

Ex. : **doned** : base verbale en vannetais : **da-**

**Vannetais traditionnel :**

**me a za, me a zeï, me a zèhè.**

**Normalisation :**

**doned** : **me a za, me a zay, me a zahe**  
**me a zeu, me a zeuy, me a zeufe.**

**moned** : **me a ya, me a yay, me a yahe**  
**me a yafe.**

**(g)ober** : **me a ra, me a ray, me a rahe**  
**me a rafe**

**lakaad** : **me a laka, me a lakay, me a lakahe**  
**me a lakafe**

**brasaad** : **me a vrasa, me a vrasay,**  
**me a vrasahe, me a vrasafe.**

(Le H.V. traditionnel transcrit ce futur **-ei** et le conditionnel **-éhè**).

Lorsque la base verbale se termine par une consonne, il suffit de lui ajouter **-he** au conditionnel, équivalent du K.L.T. **-fe** :

**me a lârhe = me a lârfe, me a lavarfe**  
**me a garhe = me a garfe.**

Mais le problème est-il différent pour les formes irrégulières du léonard, telles que :

**eomp, reomp, lakeomp, e vraseomp, etc...**

**eont, reont, lakeont, e vraseont, etc...**

Ce sont là des formes parallèles à :

**eet, greet, lakeet, braseet, etc...**

Le K.L.T. littéraire, dans sa graphie « skolveurieg », a tendance à user et à abuser de ces formes irrégulières, sans tenir compte de l'ensemble de la langue. La graphie "peurunvan" utilise les formes régulières, sauf pour **moned** et **ober** :

**deomp, eomp, eont, reomp, reont.**

Pourquoi cette exception ?

Si on écrit :

**lakaomp, lakaont, lakay (lakaio), lakaet**  
**e vrasaomp, e vrasaont, e vrasay, brasaet,**

et ainsi de suite pour tous les verbes en **-a**, il est incohérent et inutile d'écrire :

**ez a, eomp, eont ; ay, aimp, aint ; aemp ; aet.**

**e ra, reomp, reont ; ray, raimp, raint ; raemp ; graet.**

Il faudrait écrire :

**ez a, aomp, aont ; ay, aimp, aint ; aemp ; aet**

**e ra, raomp, raont ; ray, raimp, raint ; raemp ; graet**

(**gwraet**).

Si, en K.L.T., on écrit :

**eomp, eont, eet,**

**reomp, reont, greet,**

cela évidemment n'incite pas les Vannetais à renoncer à leurs graphies :

**amp, ant, oeit, eh ei, etc...**

**e hramp, hrant, greit, e hrei, etc...**

On est parfois prompt à taxer les formes vannetaises de "trefoedach", mais que chacun balaye devant sa porte ; sinon comment peut-on espérer, dans une telle situation, que les élèves s'y retrouvent ? La langue bretonne présente déjà un bon nombre de difficultés : ne la compliquons pas encore inutilement. Mais il faut que **chacun** fasse un effort et renonce au conservatisme stérile et paralysant. N'oublions pas que ces formes irrégulières ne sont pas utilisées dans tout le domaine K.L.T. et notamment dans le Trégor et une grande partie de la Cornouaille, où la prononciation est à peu près la même qu'en vannetais.

#### 7°) **Gweled (ou gweloud) et gueled :**

Il n'est pas possible d'avoir **gueled** comme variante de **gweled**, car il n'y a pas deux façons différentes de prononcer : **gwe-** / **gue-** à l'intérieur d'un même dialecte.

Si **gue-** en vannetais peut se prononcer (**djüe**), **gwe-** peut tout aussi bien se prononcer ainsi ; c'est une question de convention.

**Gweled** peut se prononcer de façon différente selon les parlers : **gweled, güeled** ou **djüeled (djü)** comme dans **djébel, Djibouti**. Il en sera ainsi pour tous les **gwe-** (ou **gwi-**).

Exemple : **gwin (gwin, güin, djüin)**

**gwenn (gwenn, güenn, djüenn)**

**gwer (gwer, güer, djüer)**

etc...

Donc la graphie **gue-**, **gui-** est un autre système d'orthographe.

Le Vannetais écrivant **gue** (au lieu de **gwe-**) aurait donc à **désapprendre** cette graphie pour passer au K.L.T. étant donné que les deux systèmes ne peuvent pas phonologiquement cohabiter.

Ceci est encore plus vrai pour la mutation :  
**gue-** → **hue-** : **gued** → **da hueled**.  
**gwe-** → **we-** : **gweled** → **da weled**.

Le **h** dans : **da hueled** est muet : (**dë üeled**).

Si **gweled** se prononce (**djüeled**), il n'est pas étrange que **-weled** se prononce (**-üeled**).

Ainsi, avec la graphie :

**gweled** → **da weled**

chaque élève peut apprendre la prononciation locale de sa région, mais **il n'a pas à désapprendre l'orthographe du mot** dans la langue commune.

**Remarque** : Il fut un temps où ce mot s'écrivait également **gued** en K.L.T. Lorsqu'a été adopté le **w**, on se demande pourquoi cela n'a pas été fait pour l'ensemble de la langue : manque de coordination ? esprit conservateur ? paresse devant l'effort d'adaptation ? ou indifférence ?

Il a été fait abstraction des finales : **-ed** / **-oud** ; le problème ici concerne les graphies **gwe-** / **gue-** et **gwi-** / **gui-**, et non la finale de l'infinitif.

Le même problème se pose pour les mots écrits **gwa-** en K.L.T. et **goa-** ou **goe-** en vannetais : **gwaz**, **gwah** (rivière) ; **gwask** ; **gwad**, etc...

#### 8°) Gwele / gulé.

Que penser de l'**orthographe fantaisiste** du mot "**gulé**" ? (C'est ainsi qu'on écrit **gwele** en H.V.). Or la prononciation est "**djulé**" (**dj** comme **djébel**). Cette graphie est donc basée sur la convention **g = dj**, avec disparition du **e** après le **u** (comme dans **an ulèd** pour **an oeled**). On peut tout aussi bien établir la convention **gw = dju** (cf. : **gwin gwenn**) et réintroduire le **e** après le **w** :

**gwele** (**djüélé**) ou (**djüélé**) ;

Cette prononciation est comprise dans tout le Vannetais. En bas-vannetais on dit : (**djeuleu**) ou (**djüélè**). Avec mutation : **é wele** (**i üélè**) = son lit (à lui).

Mais comment faire la mutation du **g** dans **gulé** en se conformant à une règle valable pour l'ensemble de la langue ?

Exemple :

son lit (à lui) : **é hulé** ? **é c'hulé** ?

Mais on prononce en vannetais :

**i ulé**, **i üélé**, **i üèlè**.

**Il faudrait désapprendre la mutation dans ce mot pour passer à la langue unifiée.**

Qu'on écrive donc :

**gwele** (**djüélé**, **djüélè**, **djüélé**) ;

Il suffit d'apprendre en plus la prononciation K.L.T. [**gwele** ou **güele**], mais sans désapprendre l'orthographe. (cf. : cornique et gallois : **gwely**).

Si les Haut-Vannetais veulent avoir leur propre orthographe, qu'ils aillent jusqu'au bout et qu'ils écrivent **djulé** et non pas **gulé**.

On pourrait étudier de la même façon le cas de **gwisket** que l'on écrit parfois **gusket** en H.V. et qui se prononce **djusket** en H.V. et **djüisket** en B.V.

Autre exemple analogue : **digwener** se prononce **dudjéné.r** dans la région de Ploerdut - Le Croisty, etc... (B.V.), ce qui peut se ramener à :  
**digwener** (**didjüéné.r**) puis (**di'güéné.r**).

#### 9°) La forme du verbe être : **eo** / **é**.

Cette forme du verbe "être" (**bezañ**, **boud**), se prononce **eo** (**ew**) dans le Léon. En Cornouaille, Trégor, Vannetais, c'est **é**, avec des variantes locales. Mais le Vannetais est le seul à écrire une forme spéciale (**é**), alors que les Cornouaillais et les Trégorrois écrivent **eo** comme les Léonards. En pays de Baud, la prononciation est **eu** ( $\emptyset$ ). En pays Pourlet, c'est **é** ou **ë** ou **yè** selon les endroits, et selon les syntagmes :

Baud : **mad eu** (= **mað eo**)

Pourlet : **mad é**

**mad ë**

mais **tchomm yè** (= **tomm eo**.)

Là encore, il n'y a aucune raison pour que les Vannetais n'adoptent pas la forme commune, comme l'ont fait les Cornouaillais et les Trégorrois.

Dans **eo**, le **o** ne se prononce plus hors du Léon. Mais si l'on veut une forme commune, il faut adopter **eo**, car on peut écrire une lettre qui ne se prononce pas (le **o**), mais il n'est guère facile de prononcer une lettre qui ne s'écrit pas ! Autrement dit, on ne peut pas demander aux Léonards d'écrire **é** et de prononcer **éo**, mais on peut demander aux autres d'écrire **eo** et de considérer le **o** comme muet. En tout cas, la graphie **eo** ne présente aucune difficulté pour les élèves vannetais. On pourrait même dire que cela les aide à distinguer ce verbe des quelques autres **e** qui existent dans la langue : **e** = en, dans ; **e** particule verbale ; **é** = en train de. La plus grande difficulté (pour les néobretonnants) est de prononcer ce mot correctement. Cette difficulté vient du fait que la prononciation leur est mal enseignée au départ.

La plupart d'entre eux prononcent ce mot avec un accent "francophone" bien parisien, avec l'accent sur le **o** alors qu'il doit être sur le **é**. La preuve en est que le **o** a disparu presque partout. Il faut prononcer (**ew**) et non pas **éo** comme dans Roméo (avec l'accent tonique sur le **o**, à la française...).

**mad eo** (ou **mat eo**) doit donc se prononcer (**ma.dew**) et non pas "**madéo**" et encore moins "**matéo**" ! Même ceux qui écrivent **mat** doivent faire la liaison en **d**.

Le plus simple et le plus sûr, c'est de faire prononcer ce mot (**é**) au départ, surtout hors du Léon. Lorsque les élèves sont plus familiarisés avec la prononciation bretonne, on peut leur faire prononcer (**ew**), comme dans **blew** (**bleo**, **blev**), en gardant bien l'accent sur le **e**. Au début, on peut les aider avec un accent aigu sur le **é** et en écrivant le **o** plus petit et en hauteur **é°**. On peut surtout les aider en leur faisant répéter le mot dans des syntagmes, avant de le leur présenter sous sa forme écrite.



On peut conseiller aux élèves bretonnants de garder pour ce mot la prononciation de leur région (**mad é, mad ë, mad eu**, etc...), tout en leur faisant écrire **eo**. Mais mieux vaut leur faire dire **é** au début (hors du Léon), pour passer plus facilement à **éo** (**ew**) ensuite.

#### 10°) Voyelles fermées et voyelles d'avant.

Il a été fait mention plus haut et dans un précédent article, de la fermeture des voyelles, surtout en haut-vannetais, mais aussi dans les autres parlars.

Voici de nouveau quelques exemples de la fermeture du **é**. (Cet **é** peut être étymologiquement un ancien **i** qui a subi une ouverture, mais, dans la pratique, cela revient au même).

Breton littéraire	haut-vannetais	bas-vannetais
gouel	gouil	goueil
boued	bouid	bod (o bref)
bouest (boest)	bouist	bost (o bref)
eva(ñ), eved	ived	eiüed
merenn	mirënn	mérénn, mërënn
melen	milén	mëlén
sterenn	stirenn	stérénn, stérédënn
beva(ñ)	biueiñ	beiwo
tener	tinér	ténér
deski(ñ)	diskeiñ	dësko
redeg	rideg	hrëdëg
levr, leor	liü, livr	lëüër
Gwened	Gwinèd	Gwénéd

Quelques exemples d'inflexion des voyelles ou des diphtongues d'arrière en avant (en haut-vannetais).

aotrou	œütrü	otrou, outrou
daou	dœü	daou
traou	trœü	traou
tadoù	tadœü	tadaou
dousenn	dusënn	ðousënn
soubenn	subënn	zoubënn
aon	eun, éan	aon
etc., etc...		

Il paraît évident que, dans ce genre de cas, il n'y a que la forme littéraire qui puisse mettre les B.V. et les H.V. d'accord. Pour l'enseignement, il suffit de mettre un accent aigu sur le **e** (**é**) pour indiquer aux Haut-Vannetais la prononciation fermée en **i** (**gouél**). Ainsi, il n'y a rien à désapprendre dans la langue écrite (passer de **gouil** à **gouel**) mais à modifier légèrement la prononciation d'un mot dont l'écriture est déjà connue. D'ailleurs, entre le son **i** et le son **é** très fermé, la différence est à peine perceptible et l'élève passe de l'un à l'autre sans même s'en apercevoir, l'image visuelle du mot l'aidant beaucoup. Entre **gouél** et **gouil**, l'écart est à peu près le même qu'entre la prononciation d'un Breton : du **lait** (**lê**) et celle d'un Bordelais : du **lait** (**lé**).

Je pense que si l'on veut suivre la prononciation du parler haut-vannetais jusqu'au bout, il n'y a pas

de raisons de ne pas le faire pour le parler bas-vannetais, et pour tous les autres. **Et peut-on infliger à l'élève bas-vannetais d'apprendre d'abord à écrire "rideg" avant d'apprendre "rédeg", alors que lui-même dit "hrëdëg" ? ou d'apprendre à écrire "bouid" avant d'apprendre "bouéd", alors qu'il ne verra jamais écrit son propre vocable "bod" (o bref) ? Ou d'apprendre à écrire deü, alors qu'il prononce daou (daw) plus clairement qu'un K.L.T. (dow) ? etc... etc.**

En fait, le H.V. n'a pas plus d'efforts à faire pour passer de **bouid** à **bouéd** que n'a le B.V. à faire pour passer de **bod** (o bref) à **bouéd** ! Et les élèves H.V. n'ont aucune difficulté à écrire **daou, traou, taoliou**, etc...

J'entends même tous les ans, de la part des élèves, des réflexions telles que : "le breton est facile à écrire à côté du français et de l'anglais !" (Le problème de la fermeture et de l'inflexion des voyelles par rapport à la langue littéraire, existe dans tous les dialectes, à des degrés divers) .

Il ne faut pas oublier non plus qu'un texte écrit en haut-vannetais traditionnel est quasiment inaccessible à un Bas-Vannetais bretonnant non alphabétisé en breton ou même ayant lu du haut-vannetais à l'âge scolaire. Cela fait, au minimum, vingt ans depuis...

**Car, en fin de compte, la possibilité de lire une langue est subordonnée à l'apprentissage de la lecture de cette langue. Et l'on n'écrit pas "instinctivement" ou "spontanément" même sa langue maternelle. Les groupes de lettres et la valeur des lettres seront, quoi qu'on fasse, assez différents de ceux du français. Les difficultés viennent des voyelles autant que des consonnes. Or, on ne parle guère que des consonnes.**

Il faut répéter cependant que les Vannetais ne doivent pas être les seuls à faire l'effort de compromis. D'autant plus qu'ils ont de toute façon le plus gros effort à fournir. Mais on a vu que les Léonards prononcent un **ou** devant les nasales **m** et **n** notamment, et qu'ils écrivent **o** comme les autres...

#### 11°) Le -v- intervocalique : sevel, savet, avel, nevez etc...

Ce -v- se prononce en général :

- v** dans le léon : **sevel, savet, avel, nevez**
- w** dans le Trégor : **zewel, zawet, awel, newe**
- ü** dans le Vannetais : **seüel, saüet, aüel, neüé**
- Ø (rien) ou **v** en Cornouaille : **sevel, sa'et, a'el, ne'.**

En bas-vannetais, le participe passé perd ce son dans le discours rapide : **za'et** ou **za.t**, etc...

On voit qu'il y a une certaine cohérence à l'intérieur de chaque dialecte. Il faudrait donc retrouver cette même cohérence pour l'ensemble de la langue.

Le K.L.T. littéraire a adopté pour ces mots la forme léonarde en -v-. On aurait pu aussi bien choisir la forme trégorroise en -w-. Mais l'important est que tous les dialectes adoptent la même graphie.

Pour le moment, le haut-vannetais (comme toujours) est resté en dehors et a utilisé sa propre graphie.

Or, quelle est la réalité linguistique ?

D'abord, le cornouaillais est plus éloigné du léonard et du trégorrois que n'est le vannetais : **avel, aüel, awel, a'el**. Or les Cornouaillais écrivent **avel**.

Mais même le trégorrois est plus éloigné du léonard que le vannetais ; en effet, prononcez à haute voix les formes **avel, aüel, awel (âouel)** et vous verrez que la forme vannetaise parlée est intermédiaire entre les formes léonarde et trégorroise. On ne voit vraiment pas pourquoi les Vannetais auraient besoin d'une graphie différente.

J'ai toujours utilisé le -v- avec les élèves vannetais (H.V. et B.V.) et je n'ai jamais constaté que cela présentait une difficulté pour eux. Bien entendu, il faut les laisser prononcer -ü- tout en leur enseignant aussi les autres possibilités : **avel (a.üel, a.üél), (a.vel, a.wël, a'el)**. Un problème analogue se pose pour les Cornouaillais et les Trégorrois.

—o—

Le cas de **ivez** est tout à fait particulier. En effet, voilà un mot qui s'écrit : **eüé (ëüé)** en vannetais ; or, en vannetais populaire, la prononciation quasi-générale est : **üé**, parfois **üé**. C'est-à-dire que **la première voyelle ne se prononce pas**. (La forme **eüé** est donc une graphie littéraire).

On peut donc tout aussi bien enseigner aux Vannetais la prononciation (**iüé**), c'est-à-dire la graphie : **ive(z)** (avec ou sans le **z**). Le **z** final n'est prononcé quasiment nulle part, sauf dans un petit coin du Léon et... à la radio et à la télévision ! (On ne facilite pas toujours la compréhension pour le plus grand nombre possible de bretonnants).

Nous avons vu plus haut que le "i" se prononce souvent (ë) en H.V. (cf. : **pillig, kig, tammig**), donc on peut même écrire **ive(z)** et faire prononcer (**ëüé**), puis (**iüé**), puis (**i.vé**).

Les K.L.T., en majorité, prononcent i'ë (accent sur le **i**), mais dans certaines régions de Cornouaille, on dit simplement : **é (!)**.

Lequel est le plus éloigné de **ivez (i.vé)**, le cornouaillais **é** ou le vannetais **üé** ?

—o—

En finale, ce **v = ü = w**, s'écrit :

-o et -ou en "skolveurieg"

-v en "peurunvan" (prononcé -o et -ou ou -ü).

-ü en vannetais.

Il est étonnant qu'on n'ait pas utilisé depuis longtemps le -w, qui aurait pu mettre tout le monde d'accord :

**braw, bravoc'h ; blew, bleveg ; liw, livet ; piw, diw,**  
etc...

(cf. : **gwin gwenn (gwin gwenn, güin, güenn)**.)

12°) **Consonnes doubles (ll, mm, nn) et consonnes simples (l, m, n)**.

En vannetais, il y a une tendance, par tradition, à ne pas utiliser les doubles consonnes : **ll, mm**, et **nn**, là où on les utilise en K.L.T.

C'est une source de confusion inutile.

Ex. : **ol, oll (holl)**

**un al, un aral, un all, arall**

**toem, tomm**

**mam, mamm**

**un tam, un tamm,**

etc...

Mais le plus injustifié, c'est l'usage inverse du **n** et du **nn**. Ainsi :

	Vannetais	K.L.T.
chanter :	<b>kaneññ</b>	<b>kana(ñ), (kaniñ)</b>
chanté :	<b>kannet</b>	<b>kanet</b>
blanchir (linge) :	<b>kaneññ</b>	<b>kanna(ñ)</b>
blanchi, lavé :	<b>kanet</b>	<b>kannet</b>
né :	<b>gannet</b>	<b>ganet</b>
chanson :	<b>sonnen</b>	<b>sonenn</b>
etc...		

La graphie vannetaise vient sans doute de l'habitude ancienne de transcrire comme suit, la nasalisation :

**sonnen** pour (**soñ-nen**) = **sonenn** = chanson  
**gannet** pour (**gañ-net**) = **ganet** = né.

C'est pour la même raison qu'on écrit en français : **sonner**, jadis (**soñ-ner**), mais **sonore**, forme savante tirée du latin, et n'ayant pas passé par le stade de la nasalisation en français populaire. Plus tard (**soñ-ner**) s'est dénasalisé en "**soner**" (**soné**), mais l'orthographe n'a pas suivi.

Mais en breton, la voyelle précédant un **n** est presque automatiquement nasalisée (sauf quelques rares cas). Il n'est donc pas nécessaire d'indiquer cette nasalisation dans l'orthographe :

**kan (kañ.n) ; man (mañ.n) ; ran (rañ.n) ; tan (tañ.n) ; den (deñ.n ou dé.n) ; kren (kreñ.n ou kré.n) ; don (doñ.n) ; son (soñ.n) ; ton (toñ.n) ; etc...**

Noter que devant une seule consonne (**n**) la voyelle est longue, et nasale. Par contre, à peu près toutes les langues européennes utilisent les doubles consonnes après une voyelle brève (cf. anglais : **hoped** et **stopped**).

De même en breton : **penn ; lenn ; tenn ; bann ; kann ; lann ; mann ; rann ; sonn...**

Il en résulte que : **kaniñ = kanañ = kanal ('kañ. neiñ ; 'kañ.nañ ; 'kañ.nal)** (chanter), doit s'écrire avec **un seul n** après un **a** nasal long ; de même pour **ganet ('gañ.net)** (né), etc...

Mais par contre : **kaniñ, kanañ** (blanchir, laver du linge) doit s'écrire avec **deux n (nn)**, après un **a** nasal bref, tout comme **gwenn kann** (tout blanc, blanc éclatant) et **kann** (combat, bagarre).

De même : **sonenn ('soñ.nen)** (chanson) doit s'écrire avec un seul **n** après le **o** nasal long, comme **son (soñ.n)**.

Tandis que **sonn** (vertical, d'aplomb, abrupt), doit s'écrire avec **deux n** après un **o** bref.

La finale du singulatif **-enn** prend deux **n**. Le **e** est bref, notamment dans les dérivés : **son, sonenn, sonennoù, sonennig**.

Certains Vannetais, par esprit de conservatisme, continuent à refuser ces doubles consonnes. On en



voit la conséquence dans le mot "men" ? (men:) ou menn ? = où ? = é menn ? Ce mot "men" ? porte encore la marque de cette habitude vannetaise de ne pas utiliser judicieusement le nn (cf. dict. R. HEMON : men).

En vannetais on écrivait : pen, ten, len, pour : penn, tenn, lenn.

De même : men (mén:) pour menn. Le mot "men" contient un e bref, comme penn, tenn, lenn, et devrait donc s'écrire menn et non pas "men", graphie qui indiquerait un e long comme dans : den, kren, prenañ.

Comme le mot menn n'est pas utilisé en K.L.T., il a été admis en breton littéraire avec son orthographe vannetaise traditionnelle, qui est incorrecte en considération de la prononciation.

—o—

L'écriture est une convention. Voici deux lettres hautement conventionnelles en vannetais : k et g devant i, e, etc...

chien, se dit : tchi et

son chien à lui, se dit : i dji (dji comme Djibouti)

Or on écrit : ki pour tchi et

é gi pour i dji.

Peut-on prétendre qu'un bretonnant vannetais écrirait "spontanément" ki et é gi, à partir de sa propre prononciation et de la connaissance de l'orthographe française ? Non ! Il faut qu'il apprenne la convention : "(tch) s'écrit k et (dj) s'écrit g".

En un mot, il faut qu'il apprenne l'orthographe bretonne.

En suivant le raisonnement que certains tiennent dans d'autres cas, on pourrait dire que : « ki et é gi, ce n'est pas du vannetais ».

Et un bretonnant du Léon, ignorant l'orthographe

bretonne, écrirait probablement : "qui" et "é gui", à partir de l'orthographe française.

Prenons un exemple en français : le mot oiseau ne contient aucune lettre dont la prononciation soit conforme à celle qu'elle aurait dans l'alphabet :

**oiseau (wazo)**

On pourrait écrire ce mot de plusieurs façons : "oisau, oiso, oazo, ouazo, oasot, ouazeau, ouaseau, ouaso, wasaut, wazault", etc...

C'est toujours le même mot (wazo), seule l'orthographe change.

La graphie oiseau est assez compliquée ; mais elle paraît plus "normale" que les autres parce que l'œil la reconnaît immédiatement ; elle est familière ; elle est comme un visage connu. Le fait d'écrire toujours un mot de la même façon crée un "réflexe visuel" qui rend la lecture plus aisée et plus rapide. L'œil finit par saisir le mot globalement, comme un idéogramme. Il faut que l'image des mots se fixe dans la mémoire (si la langue permet d'avoir une orthographe simple et facile, c'est un avantage de plus). La lecture des phrases françaises suivantes demande un plus grand effort d'attention que si elles étaient écrites dans l'orthographe habituelle : parce qu'il n'y a pas le "réflexe visuel" :

"L'wazo bwa de l'o dan le ruyssso, é s'i bègne an été cant il fet cho ; il se perche ansuyte tout an ho de l'arbre é se met a chanté".

(A suivre).

Prochain article : "Différence minimum dans les mots et acceptation des formes doubles ou variantes (si c'est nécessaire pour la compréhension)".

A. BOCHE.

(1) cf SKOL VREIZ n° 31, janvier-mars 1973, et n° 32, avril-juin 1973.

## 6<sup>e</sup> SESSION D'ETUDES PEDAGOGIQUES

organisée par les

« INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS »

au C.E.G. de SIZUN

du 30 août au 7 septembre 1974

- Accueil : 29 août à partir de 16 heures.
- Stage langue bretonne : du 30 août au 2 septembre (en breton).
- Assemblée générale des I.P.L.B., le 3 septembre.
- Stage « civilisation » : du 4 au 7 septembre (bilingue).

Prix du séjour :

- adultes : 15 F par jour
- jeunes non salariés : 10 F/jour
- enfants : 8 F/jour.

Droit d'inscription forfaitaire : 30 F  
par adulte salarié ou chef de famille.

Pour tous renseignements écrire à SKOL VREIZ  
« Run Avel » 29245 PLOURIN-MORLAIX

## AVIS AUX STAGIAIRES

Une place importante sera consacrée, durant la partie en langue bretonne, aux questions concernant :

- la phonétique,
- la phonologie,
- les méthodes d'enseignement des langues.

Il est vivement conseillé aux stagiaires de lire les ouvrages suivants AVANT le stage :

Dans l'ordre :

- 1°) La phonétique (126 pages), par Bertil MALMBERG.  
Collect. « Que sais-je ? », P.U.F.  
108, Bd St-Germain, Paris.
- 2°) Clefs pour la linguistique (185 pages)  
par Georges MOUNIN (Editions SEGHERS)  
Ces deux premiers livres sont un minimum à lire.  
Il est recommandé de lire également :
- 3°) Eléments de linguistique générale (210 pages)  
par André MARTINET (librairie A. COLIN).

On peut acheter ou commander ces ouvrages en librairie.

# Jakez RIOU

## au temps du "Gorsedd-Digor"

Dans la brève carrière de l'écrivain Jakez RIOU, l'année 1928 est une date importante. Cette année-là, en effet, paraît le **Gorsedd-Digor**. Or, il n'est pas exagéré de dire que, dans cette pièce en un acte, qui peut sembler un divertissement sans grande portée, le futur auteur de **Nomenoe** règle ses comptes avec les emballements de sa jeunesse en même temps qu'il prend ses distances avec les hommes et les idées qui mènent, à l'époque, les mouvements bretons ou ce qui en tient lieu. Du coup, voilà conjurés les démons celtomanes suscités par l'exil espagnol, voilà vaincues les tentations de la quincaille pseudo-poétique et les poncifs de la littérature bretonnante qui sévissent depuis plus d'un demi-siècle, voilà retrouvées les sources populaires qui coulaient à son insu dans son être profond, voilà enfin l'éclatement d'un esprit critique dont il n'allait plus jamais se départir jusqu'à la mort.

Jakez RIOU est en train de se trouver. Ayant fini ses apprentissages et secoué ses illusions, il va entreprendre une œuvre en prise directe sur la réalité bretonne et qui ne devra pas grand-chose à d'autres qu'à lui-même. A défaut d'être un manifeste (l'auteur se moque éperdument des déclarations d'intentions et pourtant on le soupçonne d'en avoir) cette pochade hilarante du **Gorsedd-Digor** est le prétexte qu'il saisit pour brûler ses vaisseaux. Désormais, il boira dans sa propre écuelle son cidre de Lotei. Et tant pis pour le vin des Gaulois !

Le ver de la langue bretonne s'était emparé de lui en Espagne, lui inspirant une curiosité ardente, insatiable, pour les arrière-plans obscurs d'une civilisation tenue sous le boisseau et dont il se découvrirait soudain l'héritier. Pendant des années, les Pères des Sacrés Cœurs de Picpus avaient banni le breton (de même que le basque et l'occitan) des études et même des conversations de leurs élèves. Curieusement, ils suivaient en cela la politique de cette France dont ils avaient pourtant été bannis. Et puis l'un d'eux, le Père Wilfried Müller, recommanda fortement à chacun d'eux de cultiver sa langue maternelle puisqu'ils étaient voués à l'état de missionnaires et donc appelés à prêcher aux populations dans des idiomes autres que le français et l'espagnol. Dès lors, il y eut une émulation entre Jakez



F. PÉRON

Jakez RIOU

**KERRIEN**, Youenn **DREZEN** et Jakez **RIOU**, nos trois futurs écrivains, pour se faire envoyer livres et journaux bretonnants de leur pays. Un certain Père **BOLZER** mettait leur exaltation à son comble en leur lisant des passages du **Barzaz Breiz**. Si l'on ajoute à cela l'atmosphère confinée du collège religieux de Miranda de Ebro et les paysages sévères et grandioses de la Vieille Castille, on n'a pas de peine à comprendre que Jakez RIOU ait choisi, pour ses premiers essais poétiques, le pseudonyme d'**AR BARDOS RI-WALL** (n'oubliez pas le trait d'union, s'il vous plaît !) et qu'il ait commis, au témoignage de Youenn **DREZEN** (1) "cinq cents vers à la trompe de guerre, **TREMEN AR BRENN**" (admirez les assonances et les allitérations !). Le **Gorsedd-Digor**, bien avant le **Nomenoe**, signera l'arrêt de mort du **brenn** en question et du barde **Ri-Wall** du même coup.

C'est que Jakez RIOU, au retour d'Espagne, avait subi une terrible déconvenue. Nul écho des chants épiques du **Barzaz** ne demeurait dans les esprits, sinon les quelques airs empruntés par le Père Barnabé, Capucin, pour ses cantiques d'édification chrétienne. (**Lez-Breiz**, **Ar Chas a glevan**, etc...). Encore les fidèles auxquels on les serinait dans les missions n'en connaissaient-ils pas l'origine, j'en suis témoin. On clamait des **War-Zav** un peu partout, mais c'était



pour défendre la foi des ancêtres. "**Le breton et la foi sont frère et sœur en Bretagne**". Cela, l'ancien apprenti-missionnaire le comprenait fort bien, mais il se rendait compte aussi que ce n'était qu'un aspect du problème et qui risquait de le rendre insoluble en dressant les catholiques contre les autres. Une médiocre littérature bretonnante était véhiculée par l'hebdomadaire **Le Courrier du Finistère** et par les romans de **Loeiz AR FLOC'H**, rédigés en bon breton, mais insipides, creux, si déprimants que c'en était une pitié. Écoutons Youenn DREZEN (1) : "il y avait aussi le **Barzaz Taldir** ou, comme disait Jakez Riou, **Le Saint de Plâtre et Le Bourgeois Faraud**" (2). Notons, en passant, que ce même **Taldir JAFFRENOU** fut longtemps le Grand Druide du Gorsedd. Ce que l'on pouvait tirer de telles nourritures littéraires, continue Youenn, était pis que rien. De quoi perdre le goût du breton. Dans sa correspondance, Jakez Riou se plaint amèrement d'une "si pitoyable insignifiance". Pour ce jeune homme nourri d'humanités classiques, lecteur assidu des grandes œuvres et habité lui-même par une vocation d'écrivain, le breton méritait un meilleur sort. Et DREZEN conclut : "Il (Jakez RIOU) a peint, dans son **Gorsedd-digor**, ces médiocres écrivains, bons tout au plus à louer le breton comme le Barde-Prophète, incapables qu'ils sont de tirer parti **euz eul langaj ken brao, ker respetet gand an oll**". Et de fait, dans les discours et les dialogues des bardes mis en scène, les décalques français pullulent comme la teigne : **apel, listenn, desedet, voler, dispariset, patriotikoh, epouvantabl, reuni-set, dre vuzur a nesesite, poesiou, abil, chansoniou, dolmennou ha menhiriou (!), kandidatur, konklui, elokant, retardi**, etc... Sans compter que le Barde-Correcteur bat tous les records de fautes tandis que les enrobés retournent au français comme un chien à son vomissement. C'est bien la peine.

Notons encore, et toujours en passant, que tous les bretonnants d'aujourd'hui, à quelques unités près (encore n'en suis-je pas sûr !) et mis à part les plus anciens qui ont des difficultés avec le français, méritent le même reproche. Jakez RIOU lui-même le méritait déjà et il le savait bien. Dans le **Gorsedd-Digor**, les druides ne sont pas les seuls à en prendre pour leur grade. S'ils sont moins excusables que les autres, si Jakez RIOU les a pris pour têtes de Turcs, c'est parce que leur robe et leur cérémonial devraient au moins exiger le breton comme la soutane exigeait le latin. Rien n'a changé depuis malgré les efforts incessants déployés pendant près d'un demi-siècle par les militants de tout poil. Le **Gorsedd-Digor** est plus actuel que jamais. C'est une pitié que ne puissent pas le lire les chanteurs à guitare qui vocifèrent en breton sans être capables d'élaborer, dans notre langue, la moindre phrase de leur crû. La guitare et la robe, c'est tout un. Mais on n'oblige personne à se déguiser. C'est une pitié que ne puissent pas le lire certains danseurs folkloriques qui portent le plumage et la crête sans connaître le ramage. C'est enfin une pitié qu'on ne puisse pas le représenter en public. Passons. Rien n'a changé pour le peuple bretonnant qui se laisse gagner de plus en plus par

le français au point de parler plus mal encore que le Barde-Prophète, lequel, à ce point de vue, prophétisait juste sans le savoir.

Il y a aussi, dans le filigrane de la pièce, une satire contre le magasin aux accessoires où la plupart des écrivailleurs bretonnants puisaient alors l'essentiel de leur inspiration depuis le **Barzaz Breiz** et malgré lui : les ajoncs d'or, les bruyères, les tours à dentelles (comme les crêpes), les coiffes, les grandes braies, les habits brodés, tout ce que **Tanguy MALMANCHE** avait récusé dans la **Préface de Salaün** et accusé d'avoir détourné ses confrères bretonnants de leur véritable tâche qui eut été de promouvoir l'esprit de la tradition bretonne et non point de faire du mauvais théâtre à grand renfort de couleur locale. On sait bien que l'auteur de **Gurvan** est un critique à la dent dure, mais enfin il n'a pas tort quand il prétend que l'anthologie de **LE MERCIER D'ERM, Les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne Armoricaïne**, ne fait que témoigner de la pauvreté poétique de l'époque, alors qu'elle se voulait l'illustration d'un néo-druidisme. Le moins qu'on puisse dire est que nulle œuvre d'importance n'en est sortie. Et qui est alors notre grand poète sinon **BOTREL** ! Je m'en porte garant moi-même pour avoir cent fois chanté *Le Palmpoëloise* avec des sanglots dans la gorge, *Le Palmpoëloise* qui fut une chanson vraiment populaire comme beaucoup d'autres du même auteur. En 1923 furent créées les Fêtes de Cornouaille, alors Fête des Reines, qui représentent parfaitement, dans le plus pur style botrelrien, la mentalité pseudo-culturelle de l'époque et que je connais bien pour avoir tenté de les infléchir de mon mieux, un quart de siècle plus tard, vers d'autres buts. La plupart des Druides y figurèrent avec la plupart des écrivains et des chanteurs. Il va sans dire que la bonne volonté de ces gens-là n'est pas en cause, mais rappelez-vous que, dans ces mêmes années, la littérature française voyait éclater la révolution surréaliste, si proche pourtant du génie breton. Vous comprendrez aisément la déception de Jakez RIOU quand, au retour d'Espagne, il découvrit ce régionalisme à la fois nostalgique et cocardier qui mêlait allègrement un christianisme de clocher à d'obscurs relents païens destinés à rehausser la gloire des ancêtres et à donner du lustre à leurs descendants. tout cela était loin de ses rêves et paraissait bien sonner le glas de ses projets.

Comme Tanguy MALMANCHE, il ne put se résoudre à apporter la moindre caution à ces vanités. Et ce refus de deux de nos plus grands écrivains (il n'y en a pas tant) est la condamnation la plus indiscutable qui soit. Car il est flagrant qu'il n'y avait pas entre eux beaucoup de points communs. Avant ou après la lecture du **Gorsedd-Digor**, écoutons Tanguy MALMANCHE raconter le **Gorsedd de Lesneven**. On dirait bien que les deux hommes se sont donné le mot pour distiller la même dérision. Ils n'ont fait, en vérité, que regarder le même spectacle avec les mêmes yeux.

« Sur l'échine rousse d'un dolmen, dans l'azur profond du ciel et de la mer, se profilèrent des messieurs moustachus et barbichus, vêtus de binocles et de robes blanches, vertes et bleues. Un héraut lança des appels aux quatre coins de l'horizon, qui d'ailleurs se gardèrent bien d'y répondre. Et la cérémonie se déroula, dans des tableaux vivants et des poses définitives d'hommes de bronze, pour le plus grand esclaffement de quelques baigneurs accourus de la station voisine de Brignogan et le complet ahurissement des indigènes surpris au cours de leurs travaux champêtres. Les femmes surtout (était-ce l'appel ancestral ?) marquaient une vive agitation. Une d'elles, qui avait vu des charlatans dans les foires, voulait à toute force montrer une dent malade au Grand Druide. D'autres, à tout hasard (on ne sait jamais), serraient bien fort la main sur la poche où l'on met les sous. Quant aux hommes, eux, ils ne riaient pas car le dolmen portait le signe de la croix. Déjà, l'autorisation du propriétaire n'avait été obtenue que de justesse... » (3).

Voilà, n'est-il pas vrai, une sorte de reportage à la fois humoristique et vengeur qui pourrait passer pour la source même du **Gorsedd-Digor**. C'est que les deux hommes ont subi la même déception. Jakez RIOU a pu connaître ce passage de Tanguy MALMANCHE. S'il ne l'a pas connu, qu'importe ! Les **Gorsedd** de ce temps-là et l'attitude des gens à leur égard ne différaient pas d'une session à l'autre.

Il me semble entendre encore notre ami **CRESTON** nous raconter un **Gorsedd** auquel il assista en compagnie de Youenn DREZEN et Jakez RIOU. Il pleuvait terriblement. Un druide en bourgeois, arrivé avec du retard, sema sa robe et ses ornements sur la chaussée à cause d'une mallette mal fermée. Les trois compères furent se planter sur le trajet du défilé. Alors s'éleva le rire homérique (il n'y a pas d'autre mot) de Jakez RIOU quand il vit s'avancer le Grand Druide embaumé dans sa dignité, entouré de deux acolytes dont l'un boitait à gauche et l'autre à droite, si bien qu'ils avaient l'air d'encenser un évêque **in partibus celtorum**. Pour couronner le tout, un membre du **Poellgor**, s'étant élevé sur la pierre, fit un faux pas et disparut dans une touffe d'ajoncs sur laquelle demeura sa robe comme un linge à sécher. Jakez RIOU riait toujours, n'arrêtait pas de lancer des sarcasmes. En nous contant ces péripéties, **CRESTON** ne manquait pas de mimer le druide **kornboud** essayant vainement de tirer un son de son instrument. Nous avons failli crever de rire contre les talus de l'île de Batz. Le calme revenu et toute satire mise à part, nous avons été d'accord pour déclarer que les reconstitutions pseudo-historiques étaient le piège le plus insidieux tendu aux naïfs et aux glorieux de tout acabit. En tout cas, il est clair que la farce hilarante du **Gorsedd-Digor** a été élaborée à partir de ce **Gorsedd** véritable dont Jakez RIOU a seulement retenu les moments qui pouvaient prêter à la parodie.

Il devait faire une autre découverte. C'est que le

peuple de Bretagne, malgré les références obligées, n'était pas très présent dans le **Barzaz-Breiz**, œuvre d'un gentilhomme assez entiché de son rang et qui avait arrangé, sans trop de scrupules, des chansons de croquants pour leur faire apporter du grain à ses moulins à vent ou à eau. Ainsi trouve-t-on, dans le **Barzaz Breiz**, un morceau intitulé **Les Séries** qui nous remet en plein dans notre propos du **Gorsedd-Digor** non seulement à cause d'un Druide qui y fait leçon, mais bien à cause des grenouilles. Car ce morceau est démarqué d'une sorte de "décomptage" que le peuple connaît et chante sous le nom de **Vêpres des Grenouilles**. Or, Jakez RIOU a tenu à scander précisément les cérémonies du **Gorsedd** par un chœur de grenouilles ironiques ou furieuses et qui refusent de se taire comme si elles reprochaient aux druides de leur avoir volé leur bien. Ce n'est point par hasard non plus que le Grand Druide ordonne successivement à plusieurs de ses séides de faire taire ces grenouilles en fouettant la mare comme faisaient les manants dans les douves du château pour protéger le sommeil du seigneur. Qu'il y ait dans ce chœur une réminiscence d'Aristophane, comme il y en a dans les chœurs d'oiseaux d'**An Ti Satanazet** et de **Nomenoe**, j'en conviens volontiers, mais cela n'intéresse que la mise en scène dramatique.

Le peuple demeurait effectivement en dehors du néo-druidisme et des autres mouvements bretons à la tête desquels se trouvaient des bourgeois plus ou moins instruits, trop occupés à s'acquérir une gloire à ses dépens pour penser à lui rendre justice ou à défendre ses intérêts. Ces personnages, en somme, n'étaient que la menue monnaie de cet écu d'or d'un aloi discutable que **LA VILLEMARQUE** avait mis sur le marché. Ainsi, les maîtres successifs de Yann **GOUER**, après s'être fait servir par lui, continuaient à se servir de lui. Mais cette fois-ci, au moins, ils ne lui demandaient ni son argent ni sa peine. Qui plus est, il pouvait s'amuser à regarder ces messieurs s'efforçant d'imiter ses manières le plus sérieusement du monde. Il ne s'en privait pas. Mais Jakez RIOU, le fils de Pennavern, n'était pas d'accord.

Alors quoi ! Fallait-il suivre le vent de Galerne ou l'étoile **Gwalarn** qui venait de se lever inopinément sur ce désolant foirail ! Le fondateur de la revue, **Roparz HEMON** avait fait son service militaire à Vannes avec Jakez **KERRIEN**, le troisième mousquetaire de Miranda de Ebro, lequel avait beaucoup de considération pour lui. Mais Jakez RIOU répugnait à entrer dans le jeu, redoutant d'avoir encore à reprendre ses billes si l'entreprise tournait court une fois de plus. Le roi Arthur ne reviendrait pas, avec ou sans Merlin, les notables à triple gilet ne faisaient pas le poids non plus que les célébrants du gui. Le paysan de Lotéi, intellectuel lui-même, allait-il se laisser prendre au piège de ses pairs ? Certes, il était séduit par leur entreprise, persuadé qu'elle porterait des fruits, mais lesquels ? Et puis, il sentait bien qu'il faudrait composer. Pour exposer les éléments du procès, il chargea le Druide-Prophète de prononcer le réquisitoire contre **Gwalarn**. Et cela



nous vaut un exercice d'école qui mélange à plaisir les arguments à double tranchant dont la plupart se retournent contre le procureur ignare. Je vous en fais grâce. Il est dit cependant que les gars de **Gwalarn** ne sont point trop connaisseurs en breton parlé, qu'ils n'ont pas de contact avec la population, préférant recruter des Norvégiens, qu'ils se complaisent dans la traduction d'œuvres étrangères les plus hétéroclites, faute sans doute d'inspiration personnelle, qu'ils utilisent une langue difficile, propre à décourager les bonnes volontés. Est-ce seulement du breton ? Que signifie **Tonkadur Bugale Tuireann** ? Et **Sketla Segobrani** ? L'éclat de ses gros bras nus, répond un barde qui louche. Or, cette dernière plaisanterie, si j'ai bien entendu CRESTON, était de Jakez RIOU lui-même, qui ne se faisait pas faute de tourner en ridicule le breton savant. Tous les griefs que je viens d'énumérer étaient, d'ailleurs, exactement ceux que l'on faisait à l'équipe de la nouvelle revue à ses premières années. Youenn DREZEN se gausse du breton "en fer-blanc" dont s'habillent de laborieuses compositions comme **Ar Bouddha hag ar Vouddhaegez**.

Enfin, pour faire pleine mesure, Jakez RIOU se moque de lui-même. Il fait louer, par le Barde-Prophète, son livre **Lizer an Hini Maro**, paru à l'**Emgleo Sant Iltud** en 1925. Aucun membre de **Gwalarn**, dit le barde, ne pourra jamais réussir un livre comme celui-là, "triste et joyeux à la fois et agréable à lire, pour faire lequel il faut avoir une grande instruction, un esprit lumineux et vivre en intimité avec l'inspiration". Or, **Lizer an Hini Maro** est sûrement l'ouvrage le plus faible et le plus conventionnel de Jakez RIOU, un mélodrame moralisateur en diable sur le thème de l'ivrognerie, sujet cent fois rabaché. Que ce livre plaise au barde est bien la meilleure preuve de sa débilité (4). C'est une manière pour Jakez RIOU de nous avertir qu'il n'y aura plus de **Lizer an Hini Maro**, jamais plus. Après une sévère déclamation, il sera remplacé par **Lan, embanner al ludu** et par les nouvelles de **Geotenn ar Werhez** dont certains personnages sont déjà confusément tracés dans Soazig et Mordiern, les deux pitoyables héros du **Lizer**. Mais que de travail, de scrupules et de remises en cause d'ici là !

D'abord, l'écrivain est encombré par une solide éducation classique qu'il devra tenir à l'écart s'il ambitionne de faire une œuvre bretonne, l'éducation dont il s'agit ne tenant aucun compte du monde particulier aux paysans de Basse-Bretagne. Il est certainement plus facile pour lui d'écrire en français comme il est plus facile pour ses bardes de parler dans cette langue. Et enfin, son séjour à Paris dans l'atelier de CRESTON, au milieu d'une bande d'artistes bohèmes et farceurs, le portait à cultiver les traits d'invention, les jeux de mots, les astuces, les à-peu-près dont le français est très friand, qui conviennent particulièrement à l'esprit parisien, mais que la langue bretonne ne permet pas, si bien qu'ils déconcertent les bretonnants. Jakez RIOU, ce vieil étudiant, ne cesse pas de subir la tentation de ces

formes d'ironie ou d'humour qui fleurissent à Montmartre, au Quartier Latin ou sur le pavé de Paris. De cela aussi, il lui faudra se guérir. Lisez l'appel des Druides, Bardes et Ovates, et vous en serez convaincus. Le préfixe (ou la préposition) AB des noms druidiques est le prétexte d'une litanie étourdissante ou le français, le breton, l'espagnol, le latin, l'arabe, l'hébreu, l'argot, sont mis à contribution. Et cela continue avec les LAB, les SAB, les KAB, les JAB, les BAB. C'est à la fois fin et délirant, c'est un jeu d'intellectuels et parfois d'initiés, mais il faut avoir été élevé dans le sérail pour l'entendre. Une belle réussite attendait Jakez RIOU s'il avait existé des revues de cabaret en breton, à condition d'en rester au chef-d'œuvre du nouveau barde **AB-DOMEN : an ara a ra harakiri et tant mieux pour kiri ra**. Au risque de désarçonner définitivement d'éminents linguistes, tel Emile ERNAULT qui cherchait en vain, à travers le domaine des langues celtiques, le sens de l'expression **war vilo** qui se trouve dans le **Gorsedd-Digor** après avoir déjà été introduite dans **Lizer an Hini Maro**. Passons.

Si l'atelier de CRESTON, ses rapins veilleurs de nuit, manœuvres aux halles, figurants des théâtres, crieurs de journaux sont responsables de ces jeux qui aiguisent l'esprit à défaut de l'enrichir, ils ont au moins aidé Jakez RIOU à jeter sa gourme. Mais il y a mieux. Parmi ces artistes venus de partout, il y avait ceux qui formèrent l'association dite des **Seiz Breur**, et d'abord le locataire de l'atelier. Les **Seiz Breur** cherchaient alors à créer un art breton qui fût nourri de la juste connaissance de la tradition sans en être aucunement esclave et qui pût témoigner, dans le présent, d'un style en rapport avec le pays et même avec sa langue. "**L'esprit est surtout formé par la langue, moule de la pensée et de la vie d'un peuple, expression la plus haute de son état d'âme**" (5). Une telle tentative pouvait effectivement passer pour une trop haute ambition. Si les **Seiz Breur** n'ont pas toujours su se dégager de l'époque, s'il leur est arrivé quelquefois de tomber dans un baroque attendrissant, du moins ont-ils donné à l'architecture civile et religieuse, de même qu'aux arts mineurs, une impulsion dont nous éprouvons aujourd'hui encore les bienfaits. Ce que je veux faire comprendre, c'est que leur tentative en art était la même que celle de Jakez RIOU en littérature. Et ce n'est sans doute pas un hasard si la première édition du **Gorsedd-Digor** est illustrée de bois gravés de Michel MOHRT, le futur auteur de **La Prison Maritime**, dont le style évoque, dans un registre différent, celui de Georges ROBIN, l'un des **Seiz Breur**, qui venait de mourir après Jeanne MALIVEL, l'égérie du mouvement.

Ces bois gravés du **Gorsedd-Digor**, spirituels, ironiques, pleins de jeunesse et de fraîcheur, s'accordent parfaitement avec un texte insolite et irrévérencieux comme on n'en trouve pas assez, hélas, dans notre littérature, un texte "**écrit par Jakez Riou sans demander l'autorisation de personne**". De son côté, Tanguy Malmanche a écrit (3) qu'il y a dans tout

Breton du prêtre, du maître d'école et du gendarme. Et il est bien vrai que les moindres personnages des mouvements bretons, particulièrement ceux qui écrivent, ont une fâcheuse tendance à prêcher sur le grand ton. Ils oublient que le Breton du peuple, lui, est un humoriste-né. Et cet humour l'a beaucoup plus aidé à supporter ses misères que les grandiloquentes références à un passé trop lointain pour lui être de quelque utilité. Remercions donc le gars de Lotei d'avoir apporté un si beau morceau de satire à une littérature bretonnante trop volontiers portée vers l'épopée historique, vraie ou fausse, et vers la nostalgie bourgeoise d'un ordre conservateur.

Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir rompu avec une trop longue tradition de pompiérisme et de sentiments distingués. Jakez RIOU le libérateur. Mais c'est d'abord lui-même qu'il voulait libérer. Et c'est pourquoi le **Gorsedd-Digor** est la meilleure porte pour entrer dans son œuvre. Il n'a que faire de la noblesse en déconfiture ni de la bourgeoisie repue, il a choisi le peuple le plus humble dont il est issu et pour lequel il témoignera désormais. Il n'a que faire des nostalgies pseudo-historiques, la vérité

quotidienne est d'un autre poids. Le **Gorsedd-Digor** est le brouillon d'où sortira la somme achevée du **Nomenoe** (6), satire et épopée à la fois, mais épopée populaire et qui n'a rien à voir avec le Moyen-Age ni avec la seigneurie. On est loin du **Barzaz Breiz**, certes, mais très près des hommes et des choses de toujours. **Tous les Bretons qui se targuent, aujourd'hui, de chercher des solutions aux problèmes de la Bretagne, les anciens et les nouveaux, doivent reconnaître pour pionnier Jakez RIOU le démystificateur, le poète jusqu'à terre qui n'a pas craint de dire que le roi était nu et que les plumes de paon de l'Histoire ne servent souvent qu'à travestir des geais.**

Pierre Jakez HELIAS.

- (1) « **E koun Jakez Riou** » (Gwalarn, janvier-février 1938).
- (2) Deux pièces de Taldir-Jaffrennou.
- (3) « **La Vie de Salaün qu'ils nommèrent le Fou** » (Librairie Académique Perrin). Préface.
- (4) A moins qu'il ne l'ait pas lu puisqu'il le trouve **joyeux (! !)**.
- (5) James Bouillé, **Kornog**, 1929.
- (6) Le **Gorsedd-Digor** est par rapport à **Nomenoe** ce que **Lizer an Hini Maro** est par rapport à **Geotenni ar Werhez**.

## NEVENOE

coopérative d'expression populaire  
KEVRENN EUZ AR FALZ

*A l'initiative d'un groupe de chanteurs et de musiciens bretons qui refusent la mainmise du « show-business » sur la musique bretonne, une coopérative d'expression populaire s'est constituée : elle s'appelle NEVENOE.*

*Cette coopérative, dont l'activité première est l'édition de disques, constitue une section spéciale (kevrenn) d'AR FALZ.*

**Dans l'esprit des autres activités d'AR FALZ, NEVENOE a pour but de favoriser l'expression populaire sous toutes ses formes.**

### DISQUES PARUS :

- Gérard DELAHAYE, « **La Faridondaine** », noe 30001 - 33 t. Stéréo ..... 25 F (franco)
- Patrik EWEN, « **Beggin' I Will Go** », noe 30002 - 33 t. Stéréo ..... 25 F (franco)
- PILHAOUERIEU (Traditionnel), noe 17001 45 t. .... 11 F (franco)
- Kristen NOGUEZ (Harpe Celtique), noe 17002 - 45 t. .... 11 F (franco)

**NEVENOE**, 8, rue Ch. Le Goffic - 29210 MORLAIX  
C.C.P. 123178 Rennes

(établir les chèques au nom de Mme JESTIN)

## SKOL VREIZ

### L'ECOLE BRETONNE

CAHIER PÉDAGOGIQUE  
des  
Instituteurs et Professeurs  
Laiques Bretons

### Abonnements :

25 F pour 6 numéros de SKOL VREIZ

### Numéros anciens :

- Collection N° 1 à N° 35, comportant les deux parties de **l'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques** (sauf N° 11 épuisé) .. 75 F.
- Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques
  - Première partie : des origines à 1341 : épuisée sauf collections, réédition en 1975.
  - Deuxième partie : de 1341 à 1532, franco 16,50 F

**SKOL VREIZ** Run Avel - 29245 PLOURIN-MORLAIX  
C.C.P. 224825 Rennes